

LA MÉTÉO

(100e jour de l'année)
Variable: - 6 à 7 C
Lever du soleil: 5h55
Coucher du soleil: 19h38
Demain: variable.
Détail: page B-7

OUTLAWS

Darquis Leblanc
condamné à
18 mois de prison
A 2

AFFICHAGE

Petits commerçants
«victimes de
discrimination»
A 3

ZONAGE AGRICOLE

Une délégation de
maires ira protester
à Québec
A 5
Le maire Jean-Paul Guilloette



INDEX

Arts: page D-6
Carrières et professions: page A-2
Décès: page C-12
De tout et de tous: page B-7
Feuilleton: page C-11
Petites annonces: page C-4
Santé: page B-3
Sports: page D-1
Vivre: page B-4

MERCREDI

80e ANNÉE — No 50

4 CAHIERS, 48 PAGES

SHERBROOKE, 19 AVRIL 1989

(Sam.-dim. 1,00\$) 0,50\$ — Domicile: 2,85\$ par semaine

la tribune

Les pots-de-vin sont déductibles d'impôt

• Le NPD crie au scandale • Jelinek promet des changements

par Guy TAILLEFER
OTTAWA (PC) — Les pots-de-vin et les ristournes clandestines sont déductibles d'impôt, indique une circulaire d'information de Revenu Canada dont le NPD a fait état hier aux Communes.

Plaidant l'ignorance, le ministre du Revenu Otto Jelinek a ordonné sur-le-champ à ses fonctionnaires de tenir une enquête et de tirer au clair cette «obscurité situation».

La circulaire de deux pages, datée du 31 janvier 1986, autorise un particulier à déduire de ses dépenses un paiement «sous la table» à la condition que le bénéficiaire soit identifié, que la dépense ait été faite «aux fins de gagner un revenu» et que «le montant soit raisonnable dans les circonstances».

Les sociétés ne sont pas, quant à elles, tenues d'identifier les bénéficiaires de paiements non justifiés. On inclut plutôt le montant du paiement dans le revenu de la personne qui l'a autorisé au nom d'une entreprise.

Selon le montant en cause, indique en outre la circulaire qui en remplaçait une autre datée de 1977, le ministère du Revenu peut faire au contribuable une demande formelle de renseignements, à défaut de quoi des poursuites risquent d'être entreprises.

«Scandaleux»

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom criait au scandale hier à l'issue de la période des questions. «C'est scandaleux, a-t-il dit. Surtout de la part d'un gouvernement qui a fait tout un plat de son projet de réforme fiscale.»

M. Nystrom, selon lequel cette mesure est toujours en vigueur, ne comprend pas que Revenu Canada autorise ce que le Code criminel interdit. M. Jelinek dit ne rien y comprendre non plus.

Le ministre, qui n'est en poste que depuis trois mois, trouve en outre «plutôt contradictoire» que Revenu Canada perçoive des im-



(Laserphoto PC, archives)

pôts «d'individus louches», pendant qu'une autre disposition de la loi sur l'impôt interdit au ministre, au nom du respect de la confidentialité, de les dénoncer à la Gendarmerie royale du Canada.

M. Jelinek a qualifié la situation de «choquante» et promis d'apporter les modifications nécessaires s'il s'avère bien que Revenu Canada donne toujours sa bénédiction aux contribuables qui déduisent leurs pots-de-vin et

leurs ristournes clandestines. Mais ni le ministre ni M. Nystrom n'étaient en mesure hier de dire combien ces échappatoires rapportaient au fisc. Ni l'un ni l'autre ne savaient non plus depuis quand elles existent.

M. Nystrom a réclamé avec insistance que les lacunes contenues dans la loi soient comblées dans les plus brefs délais. Il a demandé au ministre des Finances Michael Wilson de fournir, avant le dépôt le 27 avril prochain de son budget, une évaluation du



Le député néo-démocrate Lorne Nystrom (ci-haut) a vivement dénoncé, hier, la circulaire de Revenu Canada autorisant la déduction des pots-de-vin dans la déclaration de revenus. «C'est scandaleux. Surtout de la part d'un gouvernement qui a fait tout un plat de son projet de réforme fiscale». Le ministre Otto Jelinek (ci-contre) a qualifié la situation de «choquante» et promis d'apporter les modifications nécessaires.

coût annuel de ces déductions.

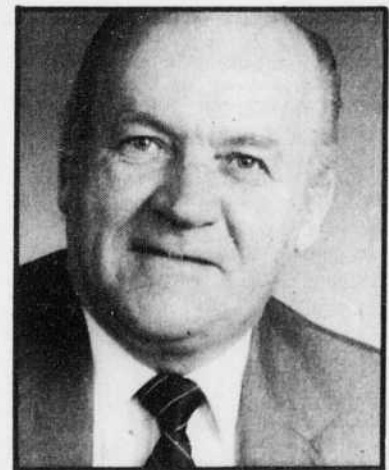
C'est le genre de situation, a-t-il dit, que le chef néo-démocrate Ed Broadbent, qui illustre bien l'idée que se fait le gouvernement Mulroney de la justice fiscale.

Il y a au Canada quatre millions de pauvres dont les taxes ont augmenté de 60 pour cent depuis 1984, pendant que les impôts des riches diminuaient, a dénoncé M. Broadbent, pour lequel le régime fiscal va sous les conservateurs «dans la mauvaise direction».

Fraude: le député Perron blanchi

... mais un jugement sera rendu sur les accusations d'abus de confiance

SEPT-ÎLES (PC) — Acquitté de complot pour fraude, le député de Duplessis, Denis Perron, devra toutefois attendre au 4 mai le jugement du tribunal quant aux trois accusations d'abus de confiance portées contre lui.



Le député Denis Perron

Le juge Jean Dutil a en effet prononcé sur le banc l'acquittement de M. Perron pour complot dès la fin de la plaidoirie de la défense, au palais de justice de Sept-Îles, hier.

Le procès de M. Perron est terminé: le 4 mai, le tribunal rendra un jugement écrit sur les trois autres accusations.

«La Couronne a failli lamentablement dans son fardeau de prouver que M. Perron a commis un abus de confiance et comploté pour frauder le ministère des Transports», a notamment soutenu l'avocat de la défense, Me Charles-Henri Desrosiers, de Sept-Îles.

La Couronne n'a pas fait de représentation relativement au chef d'accusation de complot. «Considérant le témoignage de M. Méthot», a noté Me Pierre Lapointe.

Selon la preuve soumise au procès, l'ex-maire de Gallix, Léo Méthot, avait mis au point

plantation de la patinoire publique.

Cette formule aura eu cours en 1983, 1984 et 1985 dans la petite municipalité nord-côtière sise entre Sept-Îles et Port-Cartier.

Or, c'est le député Perron qui distribuait les subventions de voirie à Gallix, comme le font tous les autres députés québécois des circonscriptions non urbaines pour leurs petites municipalités. Au terme du Programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux, les députés disposent d'une enveloppe discrétionnaire. Selon le même programme, il appartient au ministre des Transports de vérifier les travaux de voirie une fois qu'ils ont été exécutés.

Dans son témoignage, M. Méthot a affirmé que le député Perron n'était au courant de rien.

Pour sa part, l'ex-conseiller municipal Charles Poirier a dit n'avoir jamais parlé de factures fictives à M. Perron. «J'ai dit à M. Perron qu'on monterait nos coûts pour avoir de l'argent pour nos autres travaux», avait-il dit en revanche.

«Il n'a pas eu de réponse en tant que tel», avait ajouté M. Poirier.

C'est sur ce témoignage que la Couronne a principalement appuyé sa poursuite.

Accusé d'un complot pour l'importation de 1000 kilos de cocaïne

MONTREAL (PC) — Un homme de Saint-Ferréol-les-Neiges, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Québec, a été accusé, hier, à Québec, de complot pour importation de 1000 kg de cocaïne d'une valeur fabuleuse de 600 millions \$ sur le marché noir.

Par ailleurs, trois autres de ses présumés complices ont comparu à Montréal, mais sous de simples accusations de trafic de stupéfiants, soit cinq kilos de cocaïne d'une valeur de 3 millions \$.

L'homme de Saint-Ferréol-les-Neiges, près du Mont Sainte-Anne, est Roger Fortier, 56 ans, arrêté lundi soir, à son domicile. Il a également comparu sous une accusation de complot pour importation de 50 kg de cocaïne, au palais de justice de Québec.

Parmi les trois accusés montréalais, on retrouve son fils de 24 ans, François Fortier. Les deux autres accusés sont d'origine colombienne, soit Carlos

Lombardo, 26 ans, et Pierre Malkassof, 25 ans.

Un autre individu, d'origine québécoise, a été arrêté dans la région de Montréal, mais n'a pas comparu devant la justice pour des motifs inconnus.

Pour leur part, François Fortier, Lombardo et Malkassof ont été accusés de trafic de stupéfiants en rapport avec la saisie de cinq kilos de cocaïne, lundi soir, à Laval.

Les limiers ont tout d'abord mis la main sur trois kilos de poudre blanche dans le stationnement d'un centre commercial et par la suite se sont emparés de deux autres kilos de «cokes» dans un appartement d'une maison à logements sise au 775 Chabrier, à Laval, en plus de 50 000 \$ en argent.

À Montréal, les accusés ont comparu devant le juge Claude Millette et leur enquête sur cautionnement a été fixée à vendre.

L'enquête a été menée par l'Équipe régionale des moeurs de la Sûreté du Québec.

60 scieries font 12 000 mises à pied temporaires au Québec

MONTREAL (PC) — Les quelque 60 scieries indépendantes du Québec fermeront toutes leurs portes dès vendredi pour au moins une semaine, ce qui entraînera la mise à pied d'environ 12 000 travailleurs en région.

Ce geste sans précédent se veut un moyen de sensibilisation afin d'obtenir le prix de 125 \$ la tonne métrique pour les copeaux qu'elles vendent aux dix sociétés papetières du Québec.

Les scieries indépendantes réclament aussi un mécanisme public de fixation des prix des copeaux calqué sur celui de la Régie des marchés agricoles qui fixe les prix des billots des producteurs privés achetés par les papeteries.

Elles désirent enfin que les papeteries soient obligées d'acheter les copeaux disponibles avant de s'approvisionner à même la forêt publique, ce qui exigerait une modification à la loi actuelle.

Selon M. Gilles Poulin, président de l'Association des producteurs de copeaux du Québec

(APCQ), d'autres moyens de pression pourraient suivre si le gouvernement québécois laisse pourrir la situation. On songe à une manifestation devant le parlement où quelques camions-remorques chargés de copeaux pourraient réserver quelques surprises.

M. Claude Paradis, directeur de l'APCQ, se veut plus prudent. Une chose à la fois, affirme-t-il simplement.

Effondrement du marché

Selon eux, la situation financière des scieries s'est gravement détériorée en raison principalement de l'effondrement du marché du bois de sciage.

Selon MM. Paradis et Poulin, le noeud du problème réside dans le fait que la part des copeaux produite par les scieries indépendantes ne représente plus que 18 pour cent des besoins des papeteries.

En outre, le marché du bois de sciage est contrôlé depuis peu à 60 pour cent par les scieries intégrées aux papeteries. Il y a cinq ans à peine, la proportion n'était

que de 10 pour cent.

Ce changement a été amorcé avec la nouvelle loi sur les forêts qui prévoit que les concessions forestières sont désormais accordées aux scieries et non plus aux papeteries.

Pour garantir leurs approvisionnements en matière ligneuse les papeteries se sont donc lancées dans une vaste opération d'achat des scieries indépendantes. On a vu Donohue acheter Saucier et mettre la main sur 325 000 tonnes de copeaux, Domtar acheter Forex (160 000 tonnes). Si, selon toute vraisemblance, Normick-Perron passe aux mains des papeteries, elles contrôleront 550 000 tonnes de plus et désormais 70 pour cent du marché du bois de sciage.

La loi actuelle ne réglemente aucunement la part de bois de sciage et de copeaux qu'une scierie doit produire. Selon l'APCQ, il est clair, aux prix actuels, que les papeteries seront tentées de produire des copeaux et ne seront donc plus obligées de s'approvisionner chez les scieries indépendantes.

HORAIRE:

Judi:

17h00 à 22h00

Vendredi et Samedi:

11h00 à 22h00

Dimanche:

11h00 à 21h00



organisé par:



50412

expo
HABITAT
DE L'ESTRIE

du 20 au 23 avril 1989
PAVILLON UNIVESTRIE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Admission 5,00 \$

"LA RÉNOVATION: UN PLUS!"



Darquis Leblanc

Leblanc condamné à 18 mois de prison, mais acquitté de la tentative de meurtre

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Darquis Leblanc, un ancien chef de la bande des Outlaws, a été condamné à 18 mois de prison de détention et d'une interdiction de possession d'armes pendant cinq ans.

Il a reçu cette sentence hier du juge Jean-Pierre Bonin de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Leblanc, âgé de 32 ans, qui était incarcéré depuis le 4 février, a maintenant réglé ses problèmes avec la justice.

Il s'était reconnu coupable d'un vol qualifié de 200 \$ chez un dépanneur de Kingsey-Falls le 26

septembre, d'un vol d'électricité de plus de 1,000 \$ chez Hydro-Québec entre le 6 mai et le 28 octobre, ainsi que de menaces au téléphone à Mme Monique Matthews et à l'égard de son enfant le 31 janvier.

Leblanc a été acquitté par ailleurs d'une accusation de tentative de meurtre à l'égard de Mme Suzanne Carignan en faisant exploser sa voiture le 28 janvier à Asbestos.

On se rappellera que le véhicule avait été démolé dans le stationnement d'un conciergerie où Mme Carignan était descendue.

Le procureur Danielle Côté avait informé le tribunal que le ministère public n'avait pas de preuve à offrir dans cette dernière cause.

La police a rapporté à l'époque que l'explosion avec du plastique avait causé une encaure de quinze centimètres de profondeur dans le parking, projeté le tableau de bord par-dessus la conciergerie, endommagé une voi-

ture et cassé plusieurs carreaux.

Pour revenir au vol avec violence, le défendeur Michel Dussault a plaidé que la victime n'avait pas voulu porter plainte, trouvait que son client n'était pas dans un état normal à ce moment-là, n'avait jamais eu d'autres problèmes avec lui et avait été intimidée.

Il a dit que les menaces faites au téléphone n'ont eu aucune suite.

Autres délits

Leblanc a admis une effraction à la mi-janvier à l'appartement de Peter Dupuis à Danville.

Le prévenu a été acquitté également d'avoir braqué une arme à feu sur une serveuse le 15 janvier à Danville, de possession d'un pistolet de calibre .32 sans certificat, d'utilisation négligente d'une arme à feu et de possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux.

La poursuite a indiqué qu'elle

n'avait pas de preuve non plus dans ces causes.

Les antécédents de Leblanc remontent à 1975 alors qu'il avait été condamné à une amende pour des voies de fait.

Il a encouru une peine d'un mois en 79 pour la possession d'explosifs.

Darquis Leblanc a été condamné à une peine de six ans pour con-

spiration et trafic de stupéfiants mais avait obtenu une libération conditionnelle en 84.

Par la suite, il n'avait pas eu maille à partir avec la justice jusqu'aux dernières causes qui l'ont conduit devant la cour.

On se rappellera que la maison de Leblanc avait été rasée de fond en comble par un incendie récemment.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Le gouvernement fédéral a-t-il raison de vouloir confier une partie de son service postal à l'entreprise privée?



Paul Tanguay



Jean-Paul St-Jean



Maryse Paquette

Paul Tanguay, de Sherbrooke: «Selon moi, ce serait une bonne chose. Je pense que l'entreprise privée pourrait offrir un rendement plus efficace que le gouvernement. En fait, tout le service postal devrait être transféré à l'entreprise privée.»

Jean-Paul St-Jean, de Sherbrooke: «Je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne pourrait pas confier une partie de son service à l'entreprise privée. Ça existe déjà d'une certaine manière et ça va quand même bien.»

Maryse Paquette, de Sherbrooke: «Je pense que le gouvernement pourrait effectivement confier un peu de responsabilités à l'entreprise privée. Cela pourrait permettre la création d'emplois et peut-être que le service serait aussi bon.»

Pierrette Audet, de Sherbrooke: «Je dirais que oui, mais en tant que cela ne contribue pas à éliminer des emplois dans le domaine des postes. Sinon, ça servirait à quoi de créer des emplois pour en éliminer d'autres?»

Roger Hardy, de Windsor: «A vrai dire, ça me laisse plutôt indifférent. Mais si l'entreprise privée peut prouver qu'elle peut offrir un service tout aussi efficace le gouvernement pourrait très bien confier une partie de son service postal.»

Bruno Busseau, de Sherbrooke: «Non. J'ai de la correspondance un peu partout en Europe et je dois admettre que je suis très satisfait du service postal actuel. Je ne pense pas qu'il serait possible d'obtenir un service aussi efficace de la part de l'entreprise privée. Si oui, cela serait certainement plus dispendieux.»



Pierrette Audet



Roger Hardy



Bruno Busseau

Carnet

King Wellington

REDIGÉE EN COLLABORATION

Camille Taillon a développé un truc pour faire du ski sous la pluie. Ses amis espèrent qu'il sera capable d'en faire autant en vue de la saison de golf...

— O —
Pierre Simoneau est devenu une véritable encyclopédie de la mécanique. Il semble qu'il se perfectionne secrètement après les heures de bureau afin de mieux satisfaire sa clientèle...

— O —
Robert Charest l'étudiant serait bientôt en vacances, **Robert** le fonctionnaire sur le chemin de la colline parlementaire et **Robert** le père debout la nuit près de son poupon...

— O —
Manon et Sandra Bergeron seraient spécialistes de la danse. Du moins, il semblerait qu'elles ont pratiqué leurs cours de danse, tard le soir, dans certains endroits du centre-ville...

— O —
 Une rumeur circule à l'effet que plusieurs amis d'**Yvon Fortin** feraient des pressions afin que celui-ci revienne à Sherbrooke. Pendant ce temps, ce dernier tente d'y réfléchir pendant les longues minutes d'attente sur les ponts de la Rive-sud de Montréal...

— O —
 Il a fallu attendre le dernier tournoi provincial de hockey des policiers de la SQ pour connaître une des facettes cachées du technicien en identité judiciaire **Jean-Guy Lord**. Une langue déliée a déclaré que **Jean-Guy** était le Ringo Lord, l'enfant au tambour des pauvres, il y a plus de 20 ans de cela. Certains experts, musiciens et autres de la trempe de Gello, vont jusqu'à le qualifier de précurseur de la beatlemania.

— O —

La Quotidienne

169-2818

Pour que les agents **Yvon Rodrigue** et **Rémi Champagne** aient éprouvé tant de difficultés à faire démarrer leur véhicule de patrouille à partir du poste de contrôle routier de la route 112, on se demande s'ils ne se sont pas amusés à survoler des batteries de mastodontes ce qui, du même coup, a mis à plat la batterie de leur voiture.

— O —

Michel Tétrault observe avec de grands yeux la BMW garée dans le stationnement de son immeuble...

Depuis trois générations

J.A. Robert Ltée

Fournure

Bien entreposées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années

ENTREPOSAGE ASSURANCE VALEUR À NEUF

1084, rue King Ouest
 Sherbrooke (Québec)
 J1H 1S2

Cuilette sans frais
562-4006

BINGO
3-250

la tribune

PREMIER MARATHON — CARTE ROUGE

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NUMÉRO N-41 PUBLIÉ MARDI, LE 18 AVRIL 1989.

CONSERVEZ VOS CARTES. LE 2^e MARATHON DÉBUTERA BIENTÔT.

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

564-5450

L'étude des notaires Marier est à la recherche d'un(e):

SECRÉTAIRE

(temps plein pour une période d'environ six (6) mois)

Le(la) titulaire de ce poste sera responsable des dossiers et devra assister le notaire.

Exigences:

- Cours secondaire complété
- intérêt marqué
- connaissance d'un traitement de texte serait un atout.

Lieu de travail:

Windsor.
 Rémunération: selon compétence et expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 avril à:

Les Notaires Marier

47 St-Georges,
 Windsor, Qué.
 J1S 1J2

51272

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Compagnie œuvrant dans la construction et solidement implantée dans l'Estrie recherche une secrétaire de direction.

Qualifications requises:

- Maîtrise du français, l'anglais serait un atout.
- Traitement de texte et dactylo.
- Sens de l'organisation.
- Positive, communicative et dynamique.
- Expérience minimum de 2 ans.
- Formation en secrétariat ou l'équivalent.
- Discretion à toute épreuve.
- Travail en équipe.

Fonctions:

En étroite collaboration avec le contrôleur, la personne choisie aura la responsabilité de l'acheminement des soumissions, du courrier, de la correspondance, du classement des documents de la direction et de toutes autres tâches connexes rattachées à cette fonction.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 8, La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, Qué.
 J1K 2X8

51258

LES ENTREPRISES E.T.M.W. LTEE OFFRE UN POSTE DE:
CONTRÔLEUR

FONCTIONS:

Relevant du Directeur des Services Administratifs et assisté (e) d'une équipe compétente dans un milieu informatisé, le (la) titulaire est responsable de la gestion des systèmes comptables, de la préparation et de l'analyse des états financiers, ainsi que de la gestion budgétaire pour chacune des compagnies de notre groupe.

Le (la) titulaire est chargé(e) d'effectuer des analyses de prix de revient de différents produits en collaboration avec les divers autres services. Il (elle) aura également la responsabilité de préparer les dossiers de vérifications de fins d'années des diverses compagnies.

EXIGENCES:

Bilingue, le (la) candidat(e) idéal(e) détient une formation universitaire en comptabilité et a acquis une expérience de 3 ans minimum à titre de chef comptable ou une expérience équivalente. Il (elle) devra de plus faire preuve de jugement analytique prononcé et être en mesure de respecter les échéanciers et de produire des rapports exacts et pertinents à la haute direction.

Si vous êtes qualifié(e) et si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance, en indiquant vos attentes salariales, à:

JOSEE AUCLAIR

LES ENTREPRISES E.T.M.W. LTEE

1025 Cabana

Sherbrooke Qc

J1K 2M4

Tél.: 563-3111

51279

Solarium®

SERRES

SERRES SOLARIUM conçoit, fabrique et installe une gamme étendue de serres, atriums et murs rideaux s'adressant tant au marché résidentiel que commercial et industriel, à partir de ses usines ultra modernes de Granby. L'entreprise dessert principalement le territoire québécois. Afin d'assurer son expansion, elle recherche des:

CHARGÉS DE PROJETS/TECHNICIENS EN ARCHITECTURE

FONCTIONS:

Intégrés à l'équipe technique, les chargés de projets/techniciens en architecture apportent l'assistance requise tout au long du processus de production soit:

- Le support aux représentants dans l'établissement des spécifications, l'estimation des coûts et le service après vente
- Le support à la production dans la conception des produits
- La surveillance des chantiers

LES CANDIDATS RECHERCHÉS AURONT:

- Une bonne formation technique de niveau collégial, ETS ou l'équivalent
- 3 à 5 années d'expérience pertinente en surveillance de chantiers et/ou en conception assistée par ordinateur CAO/FAO
- Une bonne connaissance de la langue anglaise
- Une expérience spécifique de l'industrie des structures vitrées serait un atout certain

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Claude Perron SERRES SOLARIUM
 Président
 950 rue Cowie,
 Granby, QC
 J2J 1P2

CHANCE EGALE À TOUS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

POSTE A TEMPS PLEIN

Conditions requises:

- secrétaire avec 2 ans d'expérience dans le domaine corporatif et commercial
- maîtrise du français essentielle avec connaissance de l'anglais écrit et parlé
- connaissance du traitement de texte sera un atout.

Rémunération basée selon qualifications et expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 21 avril 1989, à:

FORTIN, LABONTÉ, BLOUIN

Att. M. Jean-Marie Fortin
 2851, King ouest, #202
 Sherbrooke, Qué.

J1L 1C6

50769

IRIS Estrie étroitement lié au projet de centre de dépistage du sida

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Manifestation évidente du rôle croissant des organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux, le groupe IRIS Estrie sera étroitement associé à la démarche d'implantation au CLSC SOC, à Sherbrooke, du centre de dépistage anonyme du sida.

Tant dans l'élaboration d'un plan de services régional en matière de dépistage et de consultation que pour la mise en place des programmes du futur centre, une place est réservée au groupe IRIS Estrie par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui s'est penché sur la question, hier soir.

Or, pour l'implantation comme telle et la gestion quotidienne du centre de dépistage, le CRSSS a préféré accorder un mandat exclusif au CLSC SOC qui demeure libre de partager ensuite certaines responsabilités avec le groupe communautaire IRIS. Déjà, cet organisme loge dans les locaux du Centre local de services communautaires de la rue King Ouest.

«La responsabilité légale revient au CLSC, explique le directeur général du CRSSS, Jean-Pierre Duplantie, car on ne peut confier l'embauche de personnel à un organisme communautaire. Par une entente de services, on souhaite quand même une collaboration entre les deux entités.»

IRIS Estrie (groupe d'Intervention Régionale et d'Information sur le Sida) est un organisme qui effectue un travail de sensibilisation sur le sida tout en apportant support aux malades et leur famille. Son président, Yvon Bruneau, est lui-même atteint du syndrome d'immunodéficience acquise.

Le CLSC SOC et IRIS avaient présenté conjointement leur projet d'implantation du centre de dépistage anonyme, à la lumière du plan d'action contre le sida élaboré par le gouvernement du Québec et prévoyant la

création d'une équipe de prévention et de dépistage à Sherbrooke. Trois équipes, deux à Montréal et l'une à Québec, offrent présentement leurs services au Québec.

De toute évidence, l'association étroite avec un groupe communautaire constitue une première. «On doit travailler sur la base que IRIS est très impliqué dans le milieu et a manifesté son intention de s'associer au réseau», fait remarquer le directeur général du CRSSS. Fait non négligeable, l'organisme pourrait même contribuer au financement du centre de dépistage par les subventions fédérales que ses administrateurs croient être en mesure de décrocher.

Budget

Même si aucune indication précise n'a été fournie par Québec, le CRSSS évalue le budget annuel du centre de dépistage à 110.000 \$. L'engagement initial du ministère de la Santé et des Services sociaux vaut pour trois ans.

«L'argent est là, il ne nous reste plus qu'à s'organiser et présenter notre demande», commente Jean-Pierre Duplantie, sans pouvoir préciser à quel moment le centre de dépistage pourra ouvrir ses portes à Sherbrooke.

Ce qui apparaît clairement toutefois, c'est la volonté du CRSSS d'en faire un service régional et c'est dans cette perspective qu'un comité intersectoriel, regroupant tous les intervenants concernés par la problématique, devra procéder à l'élaboration d'un plan. Ensuite, le CLSC SOC et IRIS Estrie devraient établir quel programme de services sera disponible pour aboutir enfin à l'implantation elle-même «dans les plus brefs délais».

Des statistiques rendues publiques récemment indiquent que 25 personnes sont mortes du sida en Estrie depuis 1982, année où le premier cas était diagnostiqué dans la région.

Le nombre de personnes porteuses du virus en Estrie est évalué entre 4500 et 9000.

35 projets prioritaires évalués à 6 millions \$ soumis à Québec

SHERBROOKE (sl) — Dans le sillage des efforts déployés par les intervenants régionaux afin que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde des budgets de rattrapage au secteur de la santé en Estrie, 35 projets prioritaires seront présentés à Québec, dans l'espoir qu'une somme de 6 millions \$ soit consentie pour leur réalisation.

Aux yeux des administrateurs du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, qui ont accepté ces projets hier soir, l'octroi d'une aide de 6 millions \$ permettrait de faire un premier pas dans la voie du rattrapage. Le CRSSS estime que le manque à gagner de l'Estrie en matière de santé représente 18 millions \$ si l'on compare aux budgets moyens alloués dans les autres régions du Québec.

«Il n'y a rien d'assuré mais si on peut aller chercher 6 millions \$ dans un premier temps, on peut penser faire le rattrapage en trois ans», commente le directeur général du Conseil, Jean-Pierre Duplantie.

Les 35 projets qui nécessitent l'injection de 6 millions \$ dans des centres hospitaliers de Sherbrooke et la région ne représentent en fait qu'une partie des besoins identifiés par les intervenants régionaux. Ces besoins, ils se traduisent globalement par 182 projets nécessitant près de 20 millions \$.

Les projets

«On est facilement capable de justifier les 18 millions \$ qu'on a demandé au ministère, explique le directeur général, mais nous sommes réalistes et conscients des disponibilités. Alors, si on doit prioriser des choses, on demande au ministère de reconnaître pour 6 millions \$ de projets prioritaires.»

Parmi les projets les plus importants identifiés prioritaires par les centres hospitaliers eux-

mêmes, il va sans dire que les éternels problèmes d'engorgement des salles d'urgence occupent une bonne place. Dans six centres hospitaliers, on réclame des fonds pour trouver des solutions à ce problème d'envergure provinciale. En tout, quelque 850.000 \$ sont réclamés à cette seule fin.

Sur la liste des autres projets majeurs, notons une demande de plus de 557.000 \$ présentée par le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) dans le but de combler les coûts additionnels encourus par l'établissement à la suite de l'abandon, par Hydro-Québec, de son programme d'énergie électrique excédentaire à prix réduits.

Le Centre hospitalier Hôtel-Dieu présente aussi un projet d'envergure, estimé à plus de 810.000 \$, et visant l'implantation de six lits supplémentaires en soins intensifs, dans le cadre de travaux de rénovation dans l'établissement. Des données du ministère de la Santé et des Services sociaux indiquent d'ailleurs que l'Hôtel-Dieu manque de lits en soins intensifs.

Les soins hémodynamiques (se rapportant à la circulation du sang dans l'organisme) ont déjà fait l'objet d'un plan d'intervention régional et sont aussi prioritaires. Près de 670.000 \$ sont réclamés à ce chapitre, de façon à combler l'insuffisance de ressources; la liste d'attente est de huit mois et les lits sont constamment «engorgés» dans les centres hospitaliers de la région.

Un front commun se dessine contre la réglementation sur les enseignes mobiles

«Discrimination» de la Ville envers les petits commerces

par François GOUGEON
SHERBROOKE — «Il est manifeste que la Ville de Sherbrooke fait appliquer de façon discriminatoire sa réglementation sur l'affichage et c'est pourquoi j'ai déposé ces quelques plaintes auprès du service d'urbanisme!»

Propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la location d'affiches temporaires, André Giroux, qui a eu maille à partir avec la Ville concernant ses enseignes mobiles, a ainsi relancé hier ce dossier vieux de 10 ans.

Se disant victime de «discrimination», car il affirme que la Ville ne fait pas respecter sa réglementation de la même façon pour tout le monde, M. Giroux a déposé auprès du directeur du service d'urbanisme, Michel Archambault, les noms d'une vingtaine de gros commerces dont l'enseigne n'est pas réglementaire. Il cite ainsi des noms de

grandes chaînes, comme les magasins McDonald, les garages Speedy Muffler, M. Muffler et aussi plusieurs stations libre-service dont l'enseigne occupe soit une superficie trop grande ou encore dont l'emplacement présente un nombre d'enseignes supérieur à celui prévu dans le règlement.

«Ce sont des cas flagrants de violation de la législation municipale. Les cas sont très nombreux et cette vingtaine de dossiers n'est que la pointe de l'iceberg. Et il ne faut pas s'imaginer que c'est une découverte que je fais faire à la Ville: les fonctionnaires du service de l'urbanisme connaissent la situation depuis longtemps mais ils n'ont jamais intervenu pour la faire corriger. À la Ville, on préfère plutôt taper sur les petits commerçants locaux et individuels qui utilisent des affiches temporaires, car on se dit qu'ils n'ont pas la force des gros magasins comme McDonald et les autres en état d'illégalité pour se défendre devant les tribunaux»,

expose M. Giroux.

Front commun

Or, celui-ci indique qu'une telle situation sera corrigée avec la création prochaine d'un «Front commun des commerçants de Sherbrooke» faisant l'objet de poursuites par la Ville. «Pour la Ville, c'est facile d'attaquer des petits commerçants isolés, mais s'ils sont regroupés ensemble, à 400 ou 500, ce sera autre chose. Ces gens sont des payeurs de taxes, qui alimentent pour partie la caisse électorale municipale et ils ont leur mot à dire», rajoute M. Giroux, tout en se disant pour l'instant dans l'impossibilité de fournir plus de détails sur le projet de «front commun», comme par exemple la composition des dirigeants provisoires, car l'idée en est à ses premiers balbutiements.

Parlant de la force de frappe du futur regroupement qui sera ainsi en mesure de mieux se faire en-

tendre, André Giroux rappelle que l'objectif qu'il dit rechercher depuis 10 ans, celui d'avoir une réglementation permettant l'affichage temporaire (outre les enseignes mobiles, M. Giroux parle de banderoles, ballons et autres). «On autorise les agents d'immeubles à avoir des affiches temporaires. Les contracteurs aussi en posent. La Ville elle-même fait usage d'affichage temporaire, comme avec ses panneaux aux entrées de ville. Ce qu'on demande depuis toujours, ce n'est pas l'anarchie. C'est sûr qu'il faut un règlement mais qu'on fasse comme les autres villes où l'on a légiféré intelligemment avec l'affichage temporaire. Mais je ne suis pas sûr que le conseil municipal est au courant de toute la situation», devait conclure André Giroux.

Du côté de la Ville, il n'a pas été possible d'avoir la réaction du service de l'urbanisme, son directeur n'ayant pas retourné en fin de journée l'appel logé plus tôt à son bureau.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Deux conductrices blessées

Deux conductrices ont été blessées dans une collision survenue à l'angle de la rue Wood et du boulevard Portland, à Sherbrooke hier soir, à 18 h 25. Elles ont toutes deux été conduites à l'hôpital; il s'agit de Louise Duquette, âgée de 18 ans, de Sherbrooke, et de Sylvie Morin, âgée de 25 ans, de Bromptonville.

Par ailleurs, trois voitures de patrouille de la police sherbrookoise ont participé à une poursuite automobile, vers 22 h, dans l'est, afin d'intercepter un conducteur qui se refusait à arrêter même s'il ne roulait plus que sur trois pneus après avoir tourné un coin de rue trop vite. La poursuite a commencé dans la rue Ste-Famille lorsque l'individu a décollé en trombe au passage d'une voiture de police, et elle s'est déplacée notamment dans les rues Chalifoux, Conseil et la 7e Avenue. L'homme a été intercepté lorsqu'il s'est arrêté dans la rue Ste-Famille; il avait quitté le foyer en compagnie de son garçon de 4 ans. Au cours de la poursuite, il aurait frappé un véhicule stationnaire, fauché une pancarte de signalisation «Arrêt» et il a même frappé une voiture de patrouille.

Le Comité de citoyens de Rock Forest maintenant officialisé par une charte

par Michel MORIN
ROCK FOREST — Le Comité

de citoyens de Rock Forest, qui existait officieusement depuis

quelques mois, vient tout juste d'obtenir sa charte, ce qui officialise du même coup l'existence de cet organisme.

autres directeurs viendront se greffer au comité exécutif.

Pour assurer son financement, le Comité de citoyens procédera bientôt à la vente de carte de membres.

«Ce comité, il appartient aux citoyens et il devrait y avoir une carte de membre dans chaque résidence», de poursuivre Mme Lafrance.

Peau de l'ours

En ce qui a trait au déficit de quelque 600.000 \$ accusé par Rock Forest à l'issue de l'exercice financier 1988, la présidente du Comité de citoyens estime qu'un tel résultat est inconcevable.

«Le maire Lavallée a voulu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. On ne prévoit pas des revenus découplant de la vente de l'hôtel de ville avant qu'il ne soit vendu. C'est ce que le conseil a fait avec le résultat qu'on se retrouve avec un déficit énorme sur les bras. C'est exorbitant pour une petite ville comme Rock Forest et le pire, c'est que l'hôtel de ville convient parfaitement aux besoins de notre ville», de poursuivre Lise Lafrance.

Présidé par Lise Lafrance, figure connue de la politique forestière, le Comité de citoyens entend s'occuper de tous les dossiers importants qui touchent, de près ou de loin, la vie des contribuables.

En ce moment et au cours des prochains mois, il faut s'attendre à ce que les membres de ce regroupement se penchent surtout sur les incendies, le transport en commun et le projet de centre-ville.

«En ce qui concerne le centre-ville, il n'y en aura tout simplement pas s'il n'en tient qu'au Comité de citoyens, de dire Mme Lafrance. Notre mandat sera surtout de s'occuper des dossiers les plus importants et de donner de l'information aux contribuables, ce qui n'existe pas avec l'administration du maire Gaétan Lavallée. Quant au volet politique, nous ne voulons pas en faire.»

Outre la présidente, le Comité de citoyens est composé de Lise Beaudette (vice-présidente) et d'André Larochelle, qui agira à titre de secrétaire-trésorier. Neuf

Marche pour la survie du monde

Les membres d'une quinzaine de groupes écologiques, pacifiques et de solidarité de la région de Sherbrooke se sont joints à un groupe de marcheurs hier pour effectuer le trajet entre le Champ de Mars et le Pavillon Armand Nadeau où était reçu le groupe.

Ces 12 marcheurs ont entrepris, il y a quelques semaines en Nouvelle-Écosse, une «Marche pour la survie du monde 89» qui les mènera jusqu'en Saskatchewan, centre mondial de l'uranium, vers le 26 août. En parcourant en moyenne 30 kilomètres par jour, ces marcheurs veulent apporter un message de paix, de protection de l'environnement et de renouveau des valeurs spirituelles.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le directeur général de l'ACDE démissionne

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Au terme de la réflexion qu'il avait amorcée depuis plusieurs semaines, le directeur général de l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), M. Michel Bousquet, a présenté sa démission.

Déposée dans la journée de lundi, cette démission a été soumise et acceptée, en soirée, par le comité exécutif. Elle entrera en vigueur dès le vendredi 21 avril.

En confirmant la nouvelle, l'agent de développement de l'organisme, M. René Aubry, a indiqué que le comité exécutif lui a confié l'intérim le temps de remplacer officiellement M. Bousquet.

Selon M. Aubry, il ne fait pas de doute que le comité exécutif recommandera au conseil d'administration, lors de la séance

accédée à la présidence du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRDE), un organisme qui s'est fait hara-kiri afin de laisser le champ libre à l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie, au printemps 85. Il a donc été celui qui a vu à la passation des dossiers et à la mise en place de l'organisme souhaité par le sommet.

Hier, il a été impossible de parler avec M. Bousquet. Celui-ci n'a pas révélé s'il savait déjà à quel endroit il entend poursuivre sa carrière.

Le RASS obligé de s'y reprendre une troisième fois pour l'assemblée spéciale

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — La deuxième tentative n'a pas donné de meilleur résultat que la première: l'assemblée générale spéciale du Regroupement des assistés sociaux et assistées sociales de Sherbrooke (RASS) n'a pu se tenir, une fois de plus, faute de pouvoir obtenir le quorum nécessaire.

Convoquée d'abord pour le vendredi 7 avril puis annulée à cause du nombre insuffisant de participants, l'assemblée avait été appelée en vain pour le vendredi 14 avril alors que se répétait la même situation.

Cette assemblée générale spéciale devait tenter de dénouer l'impasse dans laquelle se retrouve encore le regroupement. Pour avoir une existence légale, l'assemblée doit regrouper au moins

quinze personnes.

Présentement, il est difficile de statuer sur l'existence de cet organisme voué à l'information et l'aide aux bénéficiaires de l'aide sociale de la région de Sherbrooke.

Dénonciations

A la suite de dénunciations à l'effet que des membres de la direction dilapidaient les maigres

fonds de l'organisme, un lettre avait circulé parmi les membres et recueilli le nombre suffisant de signatures pour forcer la tenue d'une assemblée générale spéciale.

Dans la foulée de cette première assemblée avortée, des démissions ont été déposées. Notamment, celle du président Daniel Gilbert.

Centraide a également obtenu une saisie avant jugement afin de protéger la subvention de 2 400 \$ versée à l'organisme.

Lors de la deuxième tentative d'assemblée, seulement deux membres et le conseil d'adminis-

tration ont répondu à l'appel, forçant l'annulation de la soirée.

Mais tout n'est pas dit au RASS puisqu'une nouvelle tentative d'assemblée générale spéciale sera faite dès le vendredi 21 avril, à compter de 19h00, au local, coin Short et St-Louis.

Lors de cette soirée, le trésorier, M. Patrick Chagnon, devrait être en mesure de tirer au clair la véritable situation financière de l'organisme et la nature des dépenses faites depuis le début de l'année. Il a finalement réussi à réunir tous les documents dont on lui refusait, jusqu'à récemment, l'accès.



Michel Bousquet

prévue au cours de la semaine prochaine, d'entamer rapidement les procédures de remplacement. D'autant plus, rappelle-t-il, que l'organisme doit s'engager rapidement dans le processus menant au deuxième sommet socio-économique estrien.

Connu

La démission de M. Bousquet, si elle survient et se réalise très rapidement, n'est pas réellement une surprise. Depuis le début de l'année et, de manière encore plus précise, depuis le milieu du mois de mars, ce dernier ne cachait pas à personne sa réflexion sur son avenir.

Lundi, il a donc choisi, a-t-il indiqué, de quitter ses actuelles fonctions afin de réorienter sa carrière et d'aborder de nouveaux défis.

Des rumeurs circulaient également dans le milieu quant à une difficile collaboration entre M. Bousquet et la présidente, Mme Louise Paquet. Interrogé à ce sujet, M. Aubry déclare, qu'à son avis, il n'y avait pas de conflit de pouvoir entre ces deux leaders.

Selon lui, c'est peut-être la perspective d'entamer à nouveau un processus de sommet économique, sans pouvoir éviter peut-être une impression de redite, qui a amené M. Bousquet à arrêter cette décision.

La présidente de l'ACDE, Mme Louise Paquet, rapporte également qu'il n'y avait pas de frictions entre elle et M. Bousquet. Elle signale vover énormément de respect pour cet homme qui représentait un gros morceau pour l'ACDE.

«Pour notre organisme, c'est un très gros morceau qui s'en va. C'est la fin d'une époque. Une nouvelle commence. Il faudra trouver une nouvelle personne, un nouveau style de leadership... Pour avoir longuement parlé avec Michel, je comprends très bien sa décision. Michel est un gars qui ne reste jamais très longtemps à la même place. Il a besoin de relever des défis...», de confier Mme Paquet.

D'abord professeur en sciences sociales au Cégep de Sherbrooke, c'est à titre de représentant du secteur des coopératives que M. Michel Bousquet a participé à la préparation du premier sommet socio-économique de l'Estrie.

C'est à quelques semaines de l'événement, d'ailleurs, qu'il a

ET BIEN PLUS

LA MODE CHIC



"Comme la plupart des hommes, vous recherchez des vêtements molletonnés confortables, qui ont du style et qui soient aussi résistants. Nos hauts faits au Canada possèdent tous ces avantages... et plus encore!"

John Benne

Conseiller de mode, vêtements pour hommes

CHEZ SEARS, HAUTS MOLLETONNÉS DE QUALITÉ POUR CEUX QUI PRENNENT LES MOMENTS DE LOISIR AU SÉRIEUX

Quoi de mieux qu'un pull molletonné pour accompagner votre pantalon ou vos jeans préférés! Au choix, modèle à encolure ronde, avec capuchon et encolure ras du cou, à petit col ou à patte devant. Couleurs variées, Tailles P-TG.

Sears ord. 37\$. Ch.....25,88\$

RABAIS 30%

Haut molletonné

RABAIS 7\$ PANTALONS MOLLETONNÉS POUR HOMMES

Faits au Canada et disponibles en un choix de couleurs, tailles P-TG.

Sears ord. 27\$. Ch.....19,99\$

MAGASINAGE EN PERSONNE

Prix en vigueur jusqu'au 22 avril 1989, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Le MLCP corrigera l'erreur sur le nom de Sirice Huard

SHERBROOKE (MM) — Des mesures seront prises par la Direction régionale du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, afin de corriger, dans les plus brefs délais, une erreur qui s'est glissée sur le nom réel de l'ancien chroniqueur de chasse et pêche Sirice Huard.

Le mépris, qui a été commis inconsciemment une première fois en juin 1988 alors que l'on organisait la Journée de la faune, s'est répétée il y a quelques jours lors de l'inauguration de l'édifice Hébert-Huard, nouvel établissement qui abrite le bureau régional de la conservation de la faune.

Sur la plaque commémorative apposée à l'édifice de la rue Goret, inauguré par le ministre Yvon Picotte, il est possible de lire les noms de Réal Hébert et de Jean-Baptiste Sirice (JBS) Huard. Or, le véritable prénom de l'ancien chroniqueur de La Tribune n'est pas Jean-Baptiste mais plutôt Joseph-Benoît Sirice Huard.

Au ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, Bernard Larochelle précise que le prénom Jean-Baptiste a été donné, l'an dernier, par un proche de M. Huard alors que les préparatifs de la Journée de la faune allaient bon train.

Ce prénom, Jean-Baptiste, a depuis été utilisé sans que personne ne se rende vraiment compte de la méprise. C'est Sirice Huard lui-même qui, rentré de vacances cette semaine, s'en est aperçu. Sa conjointe, Marie Noël, a communiqué avec les autorités régionales du MLCP pour exposer le problème et demander des correctifs. Ce qui sera fait, selon Bernard Larochelle.

«Ce qui me surprend le plus, c'est que nous utilisons ce prénom depuis plusieurs mois et que personne ne s'en est rendu compte. Il y a effectivement une erreur, mais je suis sûr que le prénom Jean-Baptiste nous a été suggéré par l'entourage de Sirice. Quoi qu'il en soit, nous allons corriger cela le plus rapidement possible», d'expliquer Bernard Larochelle, tout en regrettant l'incident.

Zonage agricole: les élus municipaux seront à Québec demain pour protester

par Michel MORIN

SHERBROOKE — Les élus municipaux opposés au projet de loi 100 sur le zonage agricole feront connaître leur mécontentement au gouvernement provincial demain, alors qu'ils occuperont les galeries de l'Assemblée nationale lors de la période des questions.

En agissant de la sorte, les élus répondent à une invitation du président de l'Union des municipalités régionales de comté du

culture, Michel Pagé n'a pas bronché. La loi 100 a été adoptée sans modification importante, à la grande déception des élus municipaux.

Des irritants

Dans une missive qu'il a adressée aux édiles municipaux de la province, Roger Nicolet écrit que «la preuve est quasi faite, je le crains, que la dignité et le respect avec lesquels les élus municipaux ont toujours voulu aborder les discussions avec le gouvernement du Québec limitent l'efficacité de nos interventions.»

de même des dispositions qui confèrent aux producteurs agricoles un statut particulier et qui, par ailleurs, leur accordent l'immunité face à la réglementation municipale en matière de nuisances (poussières, odeurs et bruits).

Les positions ne sont toutefois pas irréconciliables. Le monde municipal n'a aucune objection aux articles 1 à 20 inclusivement du texte législatif.

«Le reste du projet de loi introduit par contre des dispositions que nous jugeons inacceptables», poursuit Roger Nicolet.

Démonstration de force

Qualifiant la proposition du ministre Pagé d'outrageante, le président de l'UMRCQ ne peut accepter que la loi 100 permette à l'Union des producteurs agricoles d'être considérée juridiquement comme l'égale de chaque MRC, ce qui rend en pratique toute entente illusoire.

Les dispositions de la législation obligeant les municipalités à bâtir une preuve devant la Commission de protection du territoire agricole pour utiliser une partie de territoire «vert foncé» à d'autres fins qu'agricoles, irritent le monde municipal. Il en va

Par cette manifestation, les élus municipaux veulent aussi rappeler au ministre Michel Pagé qu'il a déjà entretenu un discours fort différent du temps où il siégeait dans l'Opposition.

A preuve, un extrait du journal des débats de l'Assemblée nationale daté du 4 décembre 1978 dans lequel Michel Pagé, alors député de Portneuf, soulignait que seule l'entité municipale pouvait saisir la dimension des besoins de la population.

«Pourquoi le ministre de l'Agriculture (Jean Garon à l'époque) n'a-t-il pas jugé opportun de s'associer avec les conseils de comté pour vraiment échanger avec eux, les associer dans sa structure, pour qu'ils participent et qu'ils soient directement non consultés, mais concernés par l'aménagement du territoire? Quelle est l'entité gouvernementale la plus près des citoyens au Québec? (...), devait demander Michel Pagé, alors qu'il intervenait dans le cadre du projet de loi 90 sur le zonage agricole.

Si le nombre d'élus qui désirent participer à cette manifestation à Québec le justifie, un autobus sera notifié pour faciliter le transport. Le départ se fera du Carrefour de l'Estrie, à compter de 08h30. Le retour est prévu en soirée, vers 19h30.

Efforts pour replacer les travailleurs de la Lowney

SHERBROOKE (GF) — «Tout est mis en œuvre pour faciliter la réintégration des travailleurs de l'usine Lowney sur le marché de l'emploi!»

C'est ce qu'a déclaré le président du Comité de reclassement de la main-d'œuvre (CRMO), M. Armand Paré, à la sortie de la dernière rencontre du comité, hier.

Il explique qu'un inventaire complet de la main-d'œuvre a été effectué en décembre et en janvier. Quatre interviewers ont rencontré tous les salariés de l'usine afin de mieux connaître leurs besoins individuels et collectifs. Afin aussi d'évaluer leur niveau de formation, leur expérience de travail et le degré d'autonomie ainsi que les autres données pertinentes à l'élaboration du profil des travailleurs.

Puis, ajoute-il, en collaboration avec le comité, l'employeur a organisé des sessions d'information durant les mois de mars et d'avril. Ces sessions portaient essentiellement sur la préparation de curriculum vitae, sur la meilleure façon de rechercher un emploi et sur la planification financière.

Parallèlement à ce travail de sensibilisation et d'information,

la compagnie a mis sur pied un centre d'information aux travailleurs dont le rôle est d'aider les employés à se trouver un emploi en mettant à leur disposition une foule d'outils dont un secrétariat. Ce centre a déjà aidé plus de cent travailleurs à préparer leur curriculum vitae et leur lettre d'introduction auprès d'employeurs potentiels.

Les membres du comité veulent maintenant déployer des efforts pour la préparation d'un plan de formation et de recyclage. Plusieurs travailleurs ont manifesté le désir de prendre des cours de formation et de recyclage dans plusieurs domaines.

Des négociations sont actuellement en cours avec le Service régional d'accueil et de référence (SRAR) dont un des objectifs est d'aider les travailleurs à se recycler pour répondre aux besoins de plus en plus spécialisés des entreprises.

Les conseillers de ce service devraient rencontrer les travailleurs avant la fermeture de l'usine et établir avec eux un programme d'évaluation d'études et d'orientation professionnelle. Près de 250 travailleurs ont déjà manifesté le désir d'utiliser ce service.



Jean-Paul Guillolette

Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, qui se dit outré de l'attitude adoptée par le gouvernement en regard du zonage agricole.

La loi 100, décrite par le monde municipal, est à toute fin pratique adoptée. Le texte final a reçu l'aval d'une majorité de parlementaires en troisième lecture, il y a deux semaines. Il ne reste plus qu'au Conseil des ministres de décréter la date de son entrée en vigueur.

Malgré les pressions exercées par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et par l'UMRCQ pour fléchir le ministre de l'Agric-

OFFRE

21*

POUR

* À L'ACHAT D'UNE LUNETTE À NOTRE PRIX RÉGULIER
OBTENEZ-EN UNE 2^e GRATUITEMENT
POUR VOUS OU UNE AUTRE PERSONNE.

CETTE OFFRE PEUT SE TERMINER SANS PRÉAVIS

TERRASSES ROCK FOREST
4857, BOUL. BOURQUE
821-2527

MONTRÉAL (Métro Laurier)
5067, ST-DENIS
844-1323

POUR ENCORE ET TOUJOURS MIEUX VOUS SERVIR

DYSON & ARMSTRONG

VOUS OFFRE

● Un nouvel atelier de débosselage et redressement de chassis

● Un nouveau site pour voitures usagées

Pourquoi ne pas faire affaires à l'endroit où se font les **VRAIES BONNES AFFAIRES!!!**

9180A Chev. Astro 89 8449 Chev. Sprint 88 9155A Chev. Cavalier R 88 9184A Chev. Corsica 88 9193A Chev. Celebrity 88 9237A Pont. Grand Prix 88 4838R Chev. Sprint 87 9157A Chev. Blazer 87 9163A Olds Calais 87 9197A Olds Firenza 87 9215A Pont. Firefly 87 9224A Nissan Pick Up 87 9255A Chev. Celebrity 87 9248A Pont. Firebird 87 8137A Chev. Cavalier 86 8377A Achev. Astro 86 9041A Olds Calais 86 9076A Olds Calais 86 9095A Olds 98 86 9145B Ply. Reliant 86 9158A Olds Calais 86 9129A Chev Nova 86 9206A Chev. Cavalier 86 9214A Chev. Blazer 86 9220A Pontiac Firebird 86 9249A Olds Calais 86 8133B Honda Civic 85 8292A Olds Calais 85 9006A Ford Tempo 85 90109 Olds Calais 85 9029A Ford Escort 85 9035A Ply. Caravelle 85	A9147 Chrysler Le Baron 85 9045A Olds Delta 85 9186A Ply Caravel 85 9202A Ford Pick-Up 85 4040R Chev. Cavalier 84 7318A Chev. Cavalier 84 8012B Chev. Cavalier 84 8112B Olds Omega 84 8238B Chev. Impala 84 8350A Chev. Cavalier 84 8437B Ford Bronco 84 9100A Pont. Acadian 84 9205A Honda Accord LX 84 9212A Ford T-Bird 84 8245B Chev. Citation 83 8169B Chev. Impala 83 8394B Ply. Reliant 83 8459A Chev. Cavalier 83 9223A Pont. Firebird 83 9239B Olds Ciera 83 8223V Olds Delta 80 9083C Ford Bronco 80 9196C Pont. Lemans 80
--	---

CHEVROLET OLDSMOBILE

DYSON & ARMSTRONG

70 ans à votre service!

PRENEZ LA ROUTE DU SERVICE!

DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION

265 rue Principale, Richmond, 826-3721

VOITURES USAGÉES

614, rue Craig, Richmond, 826-3501

L'EXCLUSIVITÉ

CHAUSSURES BACARA

Mustapha propriétaire

Centre les Tourelles
3025, rue King Ouest, suite 107
Sherbrooke (Québec) J1L 1C7
819.564.1809

les **Tourelles**

120 élèves des écoles Mitchell et Camirand vaccinés contre la rougeole

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — Environ 120 élèves des écoles Mitchell et Camirand ont reçu hier le vaccin contre la rougeole.

Par mesure de prévention, actuellement, les élèves des diverses écoles de la région et leurs parents sont informés du fait que les personnes nées après le 1er janvier 1957 et celles qui ont été vaccinées contre la rougeole avant l'âge d'un an sont invitées à recevoir le vaccin contre la rougeole étant donné qu'on a découvert une centaine de cas à Asbestos et à Coaticook, ainsi que quelques autres cas à Sherbrooke et en région.

Le Département de santé communautaire prévoit qu'environ 3000 vaccins auront été donnés d'ici une semaine tant aux enfants du primaire qu'aux jeunes du secondaire et aux adultes qui veulent jouer de prudence devant cette situation qui, actuellement, convient-on, n'a toutefois pas pris l'allure d'une épidémie.

Cliniques

A l'école Le Ber, la clinique de

vaccination aura lieu aujourd'hui et l'infirmière de l'école estime à 120 le nombre d'adolescents qui recevront leur vaccin.

Le vendredi 21 avril, environ 75 élèves de l'école Saint-François seront aussi vaccinés, tandis qu'aura lieu une deuxième clinique à l'école Le Triplet, où déjà près de 200 jeunes ont été vaccinés. Le nombre de nouveaux qui seront vaccinés au Triplet n'est pas encore connu, mais il y avait près de 400 élèves qui n'avaient pas fait part, lors de la première clinique, de leur besoin d'être vaccinés ou pas. Vendredi, aura aussi lieu la clinique destinée aux élèves de l'école Montcalm, où on n'avait pas, hier, compilé, le nombre de demandes de vaccination.

A l'école Le Phare, c'est le mardi 25 avril qu'aura lieu la vaccination et l'infirmière estime que de 130 à 140 jeunes se présenteront à la clinique.

A l'école Mitchell, une deuxième clinique est aussi prévue, de peu d'ampleur toutefois, la semaine prochaine, afin de vacciner quelques élèves n'ayant pas reçu le vaccin hier.

Déchets: opposition inquiète de l'achat de Sani-Paré par Waste Management des É.-U.

par Michel MORIN
SHERBROOKE — «Avec cette transaction, il faut s'assurer que le gouvernement provincial va tout mettre en œuvre pour protéger l'Estrie afin qu'on ne se retrouve pas avec une catastrophe écologique sur les bras.»

Ces propos sont ceux émis par la députée de Johnson à l'Assemblée nationale, Carmen Juneau, qui s'inquiète des retombées écologiques que pourrait entraîner, en Estrie, la vente de la firme Sani-Paré de Trois-Rivières au géant américain Waste Management.

Pourquoi de telles inquiétudes pour la région estrienne? Parce que la députée, à l'instar des environnementalistes, craint que la firme américaine n'utilise l'Estrie comme porte d'entrée pour ses déchets qu'elle voudra entreposer ou détruire à ses nouvelles installations de Trois-Rivières.

«L'Estrie, c'est la porte d'entrée par laquelle les Américains vont faire circuler leurs déchets. Nous ne voulons pas être aux prises avec une catastrophe écologique. Il semble que la compagnie Waste Management, selon un dossier étoffé par Greenpeace, n'est pas une entreprise très catholique. Il faut que le gouvernement provincial intervienne ferme-

ment pour assurer l'Estrie que des déchets toxiques ne passeront pas sur son territoire», de commenter Mme Juneau.

La députée de Johnson a bien profité de la période des questions à l'Assemblée nationale, hier, pour adresser une question en ce sens à la ministre de l'Environnement, mais Lise Bacon était absente.

«J'ai posé ma question au premier ministre Bourassa, mais il n'a jamais donné de réponse concrète.»

Rencontre fédérale-provinciale

Les interventions de Mme Juneau et de son collègue Roger Paré, critique péquiste en matière d'environnement, n'étaient pas étrangères à l'imminence de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Environnement qui se tient aujourd'hui même à Montréal.

Pour Mme Juneau et les environnementalistes, un projet de réglementation ferme sur le trans-

port des déchets doit émaner de cette rencontre. De cette façon, les différents ministres de l'Environnement contribueraient à apaiser beaucoup de craintes.

Selon Greenpeace, la compagnie Waste Management a été condamnée à payer pour plus de 30 millions \$ en amendes de toutes sortes depuis 1982.

«Cela va de la pollution sous toutes ses formes jusqu'à la corruption. Je pense qu'on vient de s'embarquer dans un beau bateau», de déplorer Mme Juneau.

MANUFACTURIER d'ARMOIRES DE CUISINE

- mélamine
- stratifié
- bois
- quadro

SALLE DE DÉMONSTRATION SUR PLACE

- délais de livraison et prix très compétitifs
- service personnalisé
- service de conseillers disponibles.

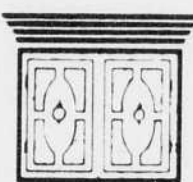
OUVERT

CE SAMEDI DE 9h00 à 17h00

et

DIMANCHE DE 1h00 à 17h00

(819) 846-2717



ÉBÉNISTERIE
BON-ACCUEIL INC.

1, rue St-Joseph, Bromptonville (Québec), JOB 1H0

Spécialité ARMOIRES DE CUISINE

Membre de l'APCHA

Gagnant du

1er prix

de la meilleure
présentation au
1er Salon Habitat
de l'Estrie

Woolco CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO AVEC SERVICE

35% de rabais
STRATOFLITE

Soyez prêt pour la vague des occasions estivales. Pneus radiaux quatre saisons ceinturés d'acier Strato-Flite avec bande de roulement large pour améliorer la tenue de route et la capacité de freinage.

\$48
chac.
Exemple: P155/80R13, p. cour.: 74.88

Description	Prix courant:	Solde, chac.:
P155/80R13	74.88	*48
P165/80R13	78.88	*51
P175/80R13	83.88	*54
P185/80R13	86.88	*56
P185/75R14	91.88	*59
P195/75R14	94.88	*61
P205/75R14	99.88	*64
P205/75R15	102.88	*66
P215/75R15	108.88	*70
P225/75R15	118.88	*77
P235/75R15	125.88	*81

Le Prix Comprend

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Winfield Weather Mate 70'

30% DE RABAIS
\$62
chac.
Exemple: P175/70R13 P. cour.: *62

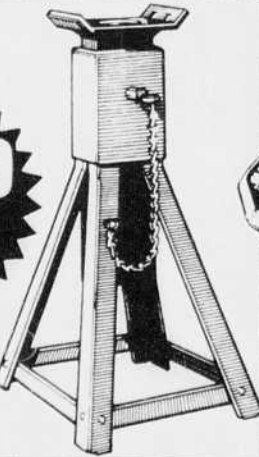
Malgré les intempéries, vous pouvez compter sur les pneus Winfield Weather mate '70'. Ceinturé d'acier, garantie 70,000 km. et hasard de route.

Description	P. cour., chac.	Solde, chac.
P175/70R13	89.88	*62
P185/70R14	99.88	*69
P205/70R14	105.88	*74
P225/70R15	122.88	*86
P235/70R15	127.88	*89

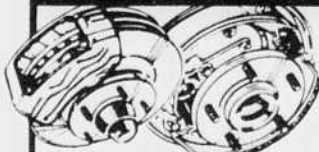
CHANDELLE

899
chac.

Modèle robuste à 4 pieds assurant la stabilité. De 13 1/4 po. jusqu'à 16 1/2 po. 2 tonnes. P. cour.: 11.56.



Offre spéciale sur 2 freins à disque



Vérification complète en 18 points (sans obligation), installation de plaquettes à disque neuves, nettoyage et regarnissage des paliers de roues avant, usinage des disques; vérification des étriers, du maître-cylindre, canalisation des freins, essai sur route. Détails sur la garantie à la succursale. Pour la plupart des automobiles et des camions seulement...

79⁹⁵

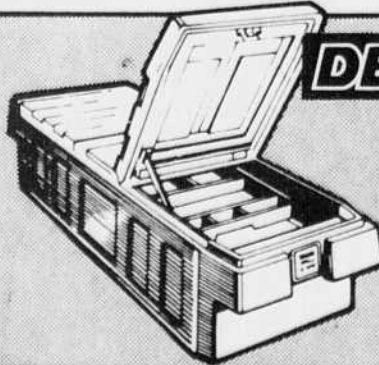
DÉGUSTEZ UN SAVOUREUX CAFÉ PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

Marchepieds de KENCO

Marchepieds Kenco protègent de la boue, du sel et des pierres. Faciles à installer, aucun outil spécial requis. Pleine longueur pour pick-up et camionnettes. Petits marchepieds aussi offerts. Bavolets, fixations et accessoires inclus. À partir de...

\$89
chac.

DELTA



Caisse Delta

Caisse en polymère qui ne rouille pas, ne se corrompt pas ni ne craque au froid. Comprend un plateau mobile. Facile d'entretien. 2 dimensions. P. cour.: 169.96.

\$149
chac.

Les rabais indiqués sont en fonction des prix de vente au public. Les rabais ne s'appliquent pas sur les produits déjà en promotion. Les rabais ne s'appliquent pas sur les produits déjà en promotion.

Woolco

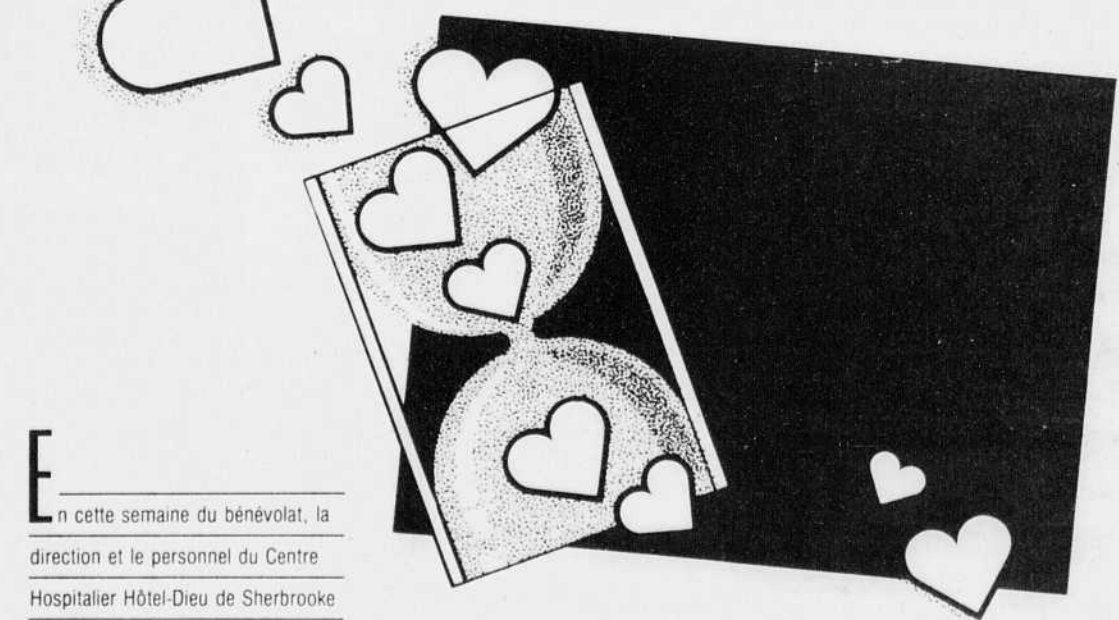
LES TERRASSES Rock Forest
4857, boul. Bourque Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30.
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 17h.
GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h.
GARAGE: Pour rendre vous, TEL. 564-7443.

48818

SEMAINE DU BÉNÉVOLAT

DU 16 AU 22 AVRIL 1989



En cette semaine du bénévolat, la direction et le personnel du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke tiennent à souligner la contribution exceptionnelle de tous ses bénévoles. Jour après jour, par un mot, un geste, un sourire et une présence constante, ils rehaussent la qualité des soins et services dispensés à chacun de ses bénéficiaires. Merci d'être là avec nous!

De sincères remerciements rendus possibles grâce à l'appui financier de:
caisse d'économie des cantons
560, rue Bowen Sud
Sherbrooke, QC J1G 2E3

CH.H.D.S.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Mouvement d'opposition à un changement de zonage à Magog

par Gilles DAIGLE
MAGOG - Le conseil de ville de Magog a dû faire face lundi soir, en assemblée publique de consultation, à une cinquantaine de citoyens résolument opposés à deux projets d'aménagement au zonage, visant à permettre l'implantation de restaurants ou de funérariums dans deux secteurs de la ville encore peu touchés par ce type de commerces à grandes fréquentations.

La plupart des citoyens présents ont reproché à l'administration municipale d'avoir très peu tenu compte des impacts négatifs que pourraient avoir ces nouveaux règlements, sur la tranquillité de leur quartier.

La modification au zonage qui rencontre manifestement le plus d'opposition, vise à permettre l'implantation de restaurants sur le côté nord de la rue St-Patrice ouest entre les rues Merry nord et Des Pins. Les objections des citoyens du secteur visé et surtout des zones contiguës, s'appuient principalement sur le fait que l'ouverture de tels établissements, si près d'un quartier résidentiel, ne fera qu'accroître l'aggravation du centre-ville tout en aggravant l'effet de débordement du stationnement de la rue Principale. A cela, d'expliquer l'un d'eux, s'ajouteront les problèmes de bruits causés par l'achalandage de la clientèle à toute heure du jour et de la nuit, ou encore des nombreux fournisseurs sans compter a-t-il dit les odeurs évacuées par les systèmes de ventilation ou se dégageant des conteneurs à ordures.

Pour M. Pierre Paul Landreville, résident du quartier, l'administration municipale se serait



Le projet d'implantation de restaurants, rue St-Patrice, suscite un mouvement d'opposition.

encore une fois mis les pieds dans les plats avec un règlement de zonage dont personne ne veut.

La seconde modification au zonage débattue lors de cette assemblée permettrait l'implantation d'un funérarium sans crématorium sur la rue LaSalle entre les rues Hall et St-Luc. La quasi-totalité des résidents du secteur visé s'oppose au changement de zonage en invoquant encore là les désagréments que pourraient leur causer l'affluence à ce commerce. Ouvert sept jours sur sept jusqu'à 10h00 le soir, un salon funéraire causerait encore là, selon les résidents entendus à l'assemblée, de multiples problèmes de bruit et de stationnement.

15 mois de prison pour trois vols

SHERBROOKE — Daniel Marois, âgé de 20 ans, a été condamné à 15 mois de détention pour trois vols qualifiés dans de petits établissements commerciaux entre les 23 et 27 mars, à Sherbrooke.

En lui imposant cette sentence hier, le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec lui a dit qu'il était chanceux de s'en tirer comme cela cette fois-ci.

Marois a de plus encouru trois ans de liberté surveillée avec suivi et un interdit de possession d'armes pendant cinq ans.

Me Marc Montplaisir avait plaidé que son client a commis ces cri-

mes pendant qu'il vivait un épisode de boisson et de stupéfiants, avec un ami plus criminalisé.

Marois se trouvait en probation depuis le 13 septembre.

Le procureur Michel Ayotte a confirmé que le complice avait assumé le leadership dans cette affaire.

Une jeunesse noire

Un autre jeune de 20 ans, qui avait connu une jeunesse noire, devra purger une peine de sept mois de détention pour deux cambriolages, 13 vols d'essence et un vol à l'étalage.

Accident de moto: victime identifiée

MAGOG — A la demande du coronar Jacques Corbeil, une autopsie a été pratiquée, hier, à l'Institut de médecine légale de Montréal, sur le corps d'un jeune homme de Magog tué la veille lorsque la motocyclette qu'il chevauchait est entrée en collision avec une automobile au coin des rues Somers et Des Pins, à Magog.

La victime, Marc Demers, âgé de 24 ans et demeurant rue Du

Rucher, est décédée quelques minutes après son admission au Centre hospitalier La Providence où elle avait été transportée.

L'accident, survenu vers 15 h 30, était le premier accident mortel de la circulation à se produire à Magog depuis octobre dernier.

Ce sont les policiers municipaux Daniel Labranche et Yvan Bélanger qui ont été appelés sur le théâtre de la tragédie.

Pas de développement résidentiel ou commercial permis dans le secteur ouest du chemin des Écossais

par André LAROCHE

CANTON DE BROMPTON - La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) refuse catégoriquement le développement résidentiel et commercial dans le secteur ouest du chemin des Écossais (route 222) dans le canton de Brompton.

«Il n'existe pas de besoins réels pour le développement de Sherbrooke», de soutenir l'organisme. «Ce secteur fait partie d'un milieu agricole qui doit être protégé».

La municipalité du canton de Brompton réclame depuis plusieurs années, avec l'appui de la MRC Val St-François, le dézonage des abords de cette route. «Une partie de ces terres est actuellement zonée blanche, d'expliquer la secrétaire-trésorière Diane Auger, et le dézonage de l'autre partie permettrait la poursuite du développement résidentiel dans ce secteur».

La Ville de Sherbrooke discuterait avec le ministère des Transports pour la prolongation du boulevard Jacques-Cartier dans la direction de ce développement, argumente le

canton, ce qui amènerait une demande de terrains dans ce secteur.

Plusieurs terrains du secteur non agricole seraient déjà vendus. La zone «verte» n'est plus utilisée pour la production de ferme et aucun investissement agricole n'aurait été effectué pour relancer la culture de ces terres au cours des dernières années.

Un développement plus vaste permettrait une meilleure rentabilité des installations d'aqueduc et d'égouts, de poursuivre l'hôtel de ville.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) s'est toutefois opposé à cette modification de zonage. Elle soutient en effet que le rapprochement des activités résidentielles et commerciales pourrait nuire aux agriculteurs toujours actifs dans les environs.

Une pelouse en santé avec des produits de qualité Woolco

Le Centre du jardinage est maintenant ouvert

Rabais de \$8
Épandeur rotatif de qualité pour fertiliser votre pelouse facilement.
Trémie en polyéthylène de 70 lb.
Roues de 8 po. P. cour.: 36.89

28⁹⁹ chac.

Engrais ou fertilisant liquide
S'étend à l'aide du boyau d'arrosage. 2 L.
Engrais liquide Fertilisant liquide

7⁸⁹ chac. **5⁸⁹** chac.

Une pelouse resplendissante se prépare avec...

Engrais-fertilisant 20/10/5 Premium pour nourrir et traiter votre pelouse. Nitrogène se libérant lentement. Sac de 10 kg couvrant 400 m².
P. cour.: 8.99

7⁹⁹ le sac

Fertilisant 20/10/5 Premium permettant une bonne croissance des racines. Nitrogène se libérant lentement. Sac de 10 kg couvrant 400 m².
P. cour.: 6.99

5⁹⁹ le sac

D'autres produits pour le jardinage

ENGRAIS POUR PELOUSE FEDEX 15-5-5 Avec Killex. 5 kg. Régulier: 13.88 Spécial: 9⁹⁹	MÉLANGE À GAZON "KEBEKO" Sac de 500 grammes. Régulier: 2.29 Spécial: 1⁵⁹	"BEAU CÈDRE" DE C.I.L. FERTILISANT POUR CONIFÈRES 30-10-10 1500 grammes. Régulier: 10.99 Spécial: 8⁹⁹
PLANTS VIVACES "PRINTEMPS" Choix de variétés. Régulier: 2.99 Spécial: 1⁹⁹	PELLE À JARDIN Robuste. Poignée en D. Régulier: 8.89 Spécial: 6⁸⁹	DÉVIDOIR AU MUR pour boyau d'arrosage. Antrouille. Rég. 23.99 SPÉCIAL 19⁹⁹
SÉCATEUR Outil indispensable pour l'entretien de vos arbres. #43300Y 3⁹⁹	PULVÉRISATEUR Réservoir en polyéthylène. Contient 3 gallons. Régulier: 44.89 Spécial: 39⁹⁹	JARDINIÈRE DE BALCON "VASTILL" Avec réservoir d'eau. 27 pouces. Support en surplus. Régulier: 8.49 Spécial: \$7



Des bas prix...et tellement plus à découvrir!



LES TERRASSES
Rock Forest

4857, boul. Bourque
Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 17h
GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30, JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h, SAMEDI: 8h à 17h
GARAGE: Pour rendre vous. TEL. 564.7443

Un choix supérieur de qualité. **Levolor**

35% VERTICAUX
COLLECTION COMPLÈTE DE TISSUS ET COULEURS
PRÉSENTÉE PAR **Levolor**
ET STORES HORIZONTAUX MONACO

35% VERTICAUX ET HORIZONTAUX
ENSEMBLE DE LA COLLECTION

la Petite LUCARNE
1030 est. rue King
Sherbrooke (Québec)
J1G 1E4
(819) 562-9947

RÉGIONAL

Feu vert à une dépense de 2,6 millions \$ pour l'élargissement du boulevard St-Joseph

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — La ville de Drummondville vient d'autoriser des dépenses de 2,6 millions \$ pour l'élargissement du boulevard St-Joseph dans le quartier sud, depuis la rue Jean-de-Brébeuf jusqu'à la hauteur de la rue Marconi, soit sur une distance de 1610 mètres (1,6 km).

Le projet, qui fait l'objet d'études depuis plus de deux ans, sera subventionné à 75 pour cent par le gouvernement du Québec, soit pour un montant de 1,9 mil-

lion \$. La somme restante, soit 680 000 \$, ne sera pas empruntée, mais proviendra des coffres de la ville, en particulier des sommes non dépensées lors d'emprunts consentis pour la réalisation de 27 règlements municipaux antérieurs. Les surplus ainsi réalisés sont transférés à la réalisation de ce projet d'élargissement, inscrit comme règlement 1991 à l'hôtel de ville.

Ce prolongement, qui constitue environ la moitié du projet global d'élargissement du boulevard, se répartit comme suit: 878 000 \$ serviront à la réfection de la chaussée, en majorité sur quatre voies;

500 000 \$ au déplacement des services publics, 487 000 \$ à l'égout pluvial, 240 000 \$ à l'achat et l'installation de trois systèmes de feux de circulation et 126 000 \$ à l'éclairage routier.

Ces travaux seront exécutés sous la surveillance de l'ingénieur municipal conformément aux plans et devis préparés par les ingénieurs Hamel, Beaulieu et Associés. Comme pour le reste du boulevard St-Joseph, une plantation d'arbres est prévue dans le terre-plein central et un trottoir doit le longer du côté sud-ouest: une somme de 60 600 \$ est d'ailleurs réservée à cette fin.

Dossier de l'environnement: la MRC de Drummondville se lance dans une démarche sans équivalent dans le passé

DRUMMONDVILLE (GP) — La Municipalité régionale de comté de Drummondville (MRC) vient d'entreprendre une démarche sans équivalent dans le passé, pour sensibiliser les élus de ses 26 municipalités membres à l'environnement.

Décrite comme une vaste démarche de consultation, de discussions et de prise de décision, cette initiative connaîtra son sommet samedi par une journée entière consacrée à débattre des problématiques régionales en environnement.

Cette rencontre, qui se tiendra au Motel Universel, aboutira à des prises de position et des engagements de la MRC, qui seront ensuite acheminés au niveau provincial les 8 et 9 juin.

Le programme de la journée de samedi prévoit une animation sur l'environnement au cours de l'avant-midi: les élus seront appelés à se prononcer sur les questions qui préciseront leur rôle à jouer dans la protection et la promotion de l'environnement, leurs compétences et leurs moyens d'agir.

Au repas du midi, le Dr André Allaire, proposé

par la MRC comme candidat pour le concours du mérite environnemental 1989, traitera de son implication de longue date dans le domaine environnemental. M. Allaire est une personnalité bien connue pour son travail inlassable dans l'assainissement du bassin de la rivière St-François.

Finalement, en après-midi, plusieurs sujets d'importance seront traités, comme la fermeture depuis le premier avril, du bureau du ministère de l'Environnement du Québec à Drummondville, le projet par les municipalités du Montréal métropolitain d'utiliser le site d'enfouissement de St-Nicéphore et la politique de protection des principales rivières de la région.

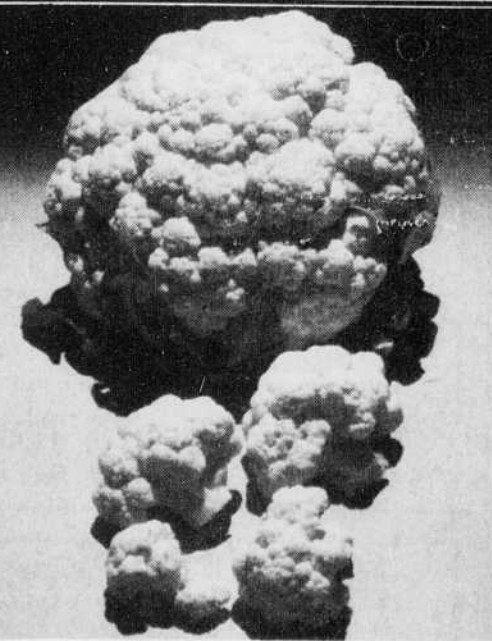
Ce colloque, qui devrait se terminer à 16h, est sous la responsabilité du préfet de la MRC, M. Jérôme Lampron, et la mairesse de Drummondville, Mme Francine Ruest-Jutras, prononcera l'allocution de bienvenue. Les élus des 26 municipalités de la MRC y ont été invités.

GOÛTER LA FRAICHEUR



RAISINS ROUGES
Produit du Chili

97¢
/lb ou 2.14/kg



CHOU-FLEUR
Produit des États-Unis
gros 12

97¢

PAMPLEMOUSSES ROSES

Produit de Floride
gros 40

3/97¢
ou
6/\$1.77

CANTALOUPE OU MELON MIEL

Produits du Honduras

\$1.27

GERMES DE LUZERNE, De radis ou de moutarde

Produit du Québec
gros 100 ml

67¢

ARTICHAUT

Produit des États-Unis
gros 100g

97¢

POMME «GRANNY SMITH»

Produit du Chili
gros 110

87¢
/lb ou 1.92/kg

KIWIS

Produit des États-Unis
gros 42

97¢

AVOCATS «HASS»

Produit des États-Unis
gros 48

\$1.47

ÉPINARDS

Produit des États-Unis

67¢

FROMAGES

MOZZARELLA

100g ou 2.59/lb

57¢

MOZA FLEUR de LYS

57¢

100g ou 2.59/lb

BISCUITS

CHAUSSENS

•Bleuets •Confiture
•Dattes •Pommes •Raisins

\$4.97
/kg ou 2.25/lb

Caméo

VRAC

BEURRE D'ARACHIDES NATUREL

Crèmeux ou croquant

\$3.97
/kg ou 1.80/lb

VAC & MONT

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 18 AU 24 AVRIL 1989



VÉGÉTARIEN

Droit réservé de limiter les quantités

MAGOG - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES - CAP-DE-LA-MADELINE

SOLDE
jusqu'au samedi 29 avril



LA MODE En Grand

EPARGNEZ sur nos coordonnés printaniers

Pendant 10 jours seulement, vous pourrez économiser sur ces coordonnés Liz Moody de polyester et coton. Ces vêtements citadins tout-aller sont frais et confortables... portez-les dès maintenant et durant tout l'été!

Choix de 2 modèles de blouses et 4 motifs seyants. En voici un: rayures abstraites de ton vif sur fond blanc.

TAILLES 38 à 48
Blouse, Rég. 33,00\$

SOLDE 24,90\$

Jupe, Rég. 39,98\$

SOLDE 29,90\$

SOLDE SE TERMINE LE SAMEDI 29 AVRIL

Pennington

Carrefour De L'Estrie 563-5300

50272

GRAND SOLDE ÉTOILE DE PNEUS GOODYEAR

RADIAL TOUTES SAISONS DE PRIX AVANTAGEUX

à partir de **53.95\$**

TIEMPO

Flanc Blanc	Prix de solde
Dimension	53.95 \$
P155/80R13	60.95
P185/80R13	65.95
P185/75R14	71.95
P195/75R14	73.95
P205/75R14	76.95
P205/75R15	79.95
P215/75R15	84.95
P225/75R15	89.95
P235/75R15	94.95

NOTRE PLUS NOUVEAU RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX

à partir de **72.45\$**

INVICTA GL

Flanc Blanc	Prix de solde
Dimension	72.45 \$
P155/80R13	83.45
P175/80R13	89.95
P185/80R13	92.95
P185/75R14	95.95
P195/75R14	99.45
P205/75R14	104.95
P195/75R15	107.45
P185/70R14	109.95
P195/70R14	110.95
P205/75R15	111.95
P205/70R14	115.95
P215/75R15	116.95
P225/75R15	118.95
P235/75R15	127.45

RADIAL TOUTES SAISONS TOUT TERRAIN POUR PICK-UPS, FOURGONNETTES, 4x4

à partir de **108.95\$**

WRANGLER AT 195/75R14

LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	en plus	de solde
195/75R14	C6	108.95 \$
875R16 5	D8	155.95
950R16 5	D8	163.95
235/75R15	C6	124.95
235/75R15	D8	137.95
225/75R16	D8	148.95
245/75R16	E10	182.95
215/85R16	D8	135.95
235/85R16	D8	143.95

195/75R14 C5 119.55

215/75R15 C6 127.95

235/75R15 C6 137.95

255/75R15 C6 183.95

225/75R16 C6 148.95

255/85R16 D8 208.95

195/75R14 C5 119.55

215/75R15 C6 127.95

235/75R15 C6 137.95

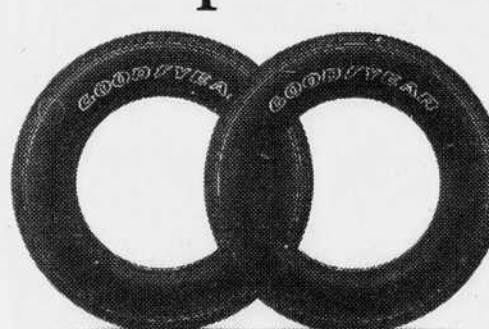
255/75R15 C6 183.95

225/75R16 C6 148.95

255/85R16 D8 208.95

D'autres dimensions peuvent être livrables. Voir le détaillant Goodyear.

Le bon moment pour acheter des pneus et...



...regarder "Les meilleurs mauvais moments du sport!"



Réalisez de belles économies en achetant deux pneus Goodyear ou plus durant le Grand solde étoile et obtenez gratuitement la vidéocassette "Les meilleurs mauvais moments du sport." Tout le monde devrait aller chez Goodyear, on y trouve des mini-prix et des maxi-rires ces jours-ci! Prix en vigueur jusqu'au 29 avril.

GOODYEAR

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES* pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00\$

*Le versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour plus de détails.

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTIE GOODYEAR

SHERBROOKE, QUÉBEC
2025, rue King ouest
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée

CENTRE DU PNEUS GOODYEAR

SHERBROOKE, QUÉBEC
570, rue Wellington sud.
De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

DÉTAILLANTS INDÉPENDANTS

PNEUDIS: 8 AGENCES À VOTRE SERVICE AU QUÉBEC
De 8 h 00 à 17 h 30 lundi - vend.

GOODYEAR. COMPTÉZ SUR NOUS.

49110

À Drummondville

Marchands intéressés à acheter ou même à louer le marché public

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE — L'Association des marchands du marché public de Drummondville vient de reprendre ses démarches dans le but d'acquiescer ou de louer cette institution de la rue St-Jean.

C'est ce qu'a confirmé à La Tribune M. Frédéric Bolduc, président de l'Association, en précisant que l'assemblée générale des 70 commerçants qui y sont établis lui a donné mandat de reprendre contact avec l'hôtel de ville, propriétaire du marché public, dans cette intention.

L'Association des marchands, d'accord avec l'hôtel de ville,

avait présenté un projet considérable au Forum économique de Shawinigan à la mi-février, mais n'avait pas pu le faire classer parmi les 90 projets prioritaires en vue du Sommet économique de mai à Victoriaville.

Position

Pour M. Bolduc, la position des marchands a été révisée à la suite de cet échec et la tendance actuelle va plutôt dans le sens que l'Association devienne locataire ou propriétaire du marché actuel. Par la suite, les marchands étudieront la possibilité d'améliorer à leurs frais le vieil immeuble de la rue St-Jean en conformité avec

les demandes et les exigences du ministère de l'Agriculture.

On sait que le gouvernement du Québec a déjà déposé une longue liste de rénovations qu'il considère nécessaires pour que le marché public continue à fonctionner selon les sévères normes actuelles. Ces dépenses visent surtout à améliorer la structure de l'édifice (planchers, murs et toiture), le chauffage et l'électricité.

L'an dernier, avant la présentation du projet au Forum économique, divers aménagements avaient été réalisés pour rendre le marché conforme aux normes gouvernementales en attendant que les marchands et que la Ville aient statué sur son sort.



Le marché public de Drummondville a été construit en 1943.

(Photo La Tribune par Gérald Prince)

DES REMISES ET DES PRIX EXCEPTIONNELS! TAUX DE FINANCEMENT DISPONIBLE.



Équipement standard

Moteur 1,5 litre
 Boîte de vitesses manuelle à 5 rapports, surmultipliées
 7,8 L/100 km (36 mi/gal.) en ville
 5,7 L/100 km (50 mi/gal.) sur route
 Garantie 3 ans/60 000 km de Chrysler**



Redécouvrez le plaisir de conduire avec cette voiture raffinée et économique. Venez me voir aujourd'hui pour faire une excellente affaire sur une Eagle Vista.

FINANCEMENT

9^{9%} 48 mois
 10^{9%} 60 MOIS

sur la Jeep Cherokee et la Wagoneer

A. POMERLEAU & FILS INC. VENTE - LOCATION

262, rue Hatley, Magog

843-4221

Service et pièces

302, rue Sherbrooke, Magog

843-8216

Point de vente

Chrysler Canada



Jeep

Eagle

Ça promet.

49471



Le supermarché de la lunette



Un MAXI service pour un MINI prix



153 WELLINGTON NORD
 SHERBROOKE, QUÉ., J1H 5B9, 563-4447

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **98\$**
 Monture & lentilles simple foyer de verre

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **136\$**
 Monture & lentilles double foyer, verres en verre

• Prix garanti peu importe la prescription.

• Vaste choix de montures importées de la France, d'Italie, et sélectionnées par F. Farhat.

Plus de 26 succursales pour mieux vous servir.

49301x

À MAGOG — À MAGOG — À MAGOG — À MAGOG — À MAGOG

Toyota, de L'OR en barre!

Maintenant plus que jamais, les véhicules Toyota, c'est de l'or en barre!

Entre le 17 et le 21 avril 1989, vous obtenez un lingot d'or pur d'une demi-once à l'achat d'une voiture, d'une camionnette ou d'une fourgonnette Toyota en stock.

Votre lingot d'or vous attend. Passez vite chez votre concessionnaire Toyota, votre expert qualité.



Votre expert-qualité



TOYOTA

48884

Livraison avant le 30 avril



Enr.

2 BOUTIQUES

1056, 12e Avenue nord
 Sherbrooke, 566-1121

et au

85 Belvédère nord
 Sherbrooke, 822-1078

MAINTENANT au

DAM

48418

RÉGIONAL

Les cols blancs de LAB débrayent 24 heures

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD MINES — Les opérations cléricales et techniques de la société LAB Chrysler Inc. de Thetford Mines ont été fort perturbées hier alors que les membres du syndicat CSN des employés de bureau ont déclenché un arrêt de travail d'une durée de 24 heures.

Une ligne de piquetage très serrée a été dressée vers les 7h15, hier matin, aux abords du siège social de la compagnie minière d'amiant, empêchant ainsi les cadres de pénétrer à l'intérieur de la bâtisse, sauf une vingtaine d'employés supérieurs vers les 14h00.

Le piquetage s'est terminé à 15h30, suivi d'une assemblée où les membres ont entériné la recommandation de leur exécutif à l'effet de retourner au travail ce matin.

Retour en 1949

Les dirigeants syndicaux n'ont pas été particulièrement tendres envers l'employeur en soutenant que les relations de travail chez LAB se comparent à celles de 1949. Ils soutiennent que le président de LAB, Jean Dupéré, recherche l'affrontement dans le dossier, notamment en ayant décidé d'appliquer unilatéralement les conditions contenues dans l'offre globale déposée le 14 avril dernier et qui ont pourtant été rejetées à 94 pour cent.

Les principaux points en litige touchent l'échelle salariale, le fonds de pension ainsi que la protection de l'emploi. Au niveau monétaire, l'offre patronale re-

présente une baisse moyenne de salaire de 1500 \$ par année pour neuf cols blancs dont quatre qui seraient diminués de 3000 \$ par année, un gel pour une trentaine d'autres durant trois ans ainsi qu'une diminution de la protection au plan de l'assurance collective.

Pour les dirigeants syndicaux, cette proposition est carrément inacceptable, surtout que les salaires des quelque 100 cols blancs de LAB sont gelés depuis février 1988 et que l'augmentation de la masse salariale pour la première année, selon la proposition patronale, ne représenterait que 1,25 pour cent.

Au niveau du fonds de pension, les syndiqués accusent la compagnie de vouloir s'approprier des surplus actuels, estimés à 5 millions \$ et ils déplorent le fait que l'employeur suggère un nouveau régime qui les pénaliserait au moment de leur prise de retraite.

En outre, ils craignent au chapitre de la protection de l'emploi du fait que l'employeur manifeste l'intention de faire effectuer du travail par des personnes hors de l'unité syndicale et de n'accorder aucune protection par rapport aux sous-contracts, ce qui pourrait entraîner des pertes d'emplois.

Rencontre avec des ministres

Les dirigeants syndicaux ont rencontré, hier matin, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, afin d'obtenir une rencontre d'urgence avec les ministres Raymond Savoie et André Bourbeau.

Ils veulent rencontrer le ministre délégué aux Mines parce que le gouvernement est impliqué dans LAB par l'entremise de la Société nationale de l'amiant et le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu parce qu'il est responsable du projet de loi sur les fonds de pension.

Malgré le débrayage d'hier, les négociations ne sont pas rompues entre les deux parties. Hier après-midi, le syndicat a déposé une contre-proposition. L'employeur

doit contacter le conciliateur pour fixer la date d'une nouvelle rencontre.

Entre temps, les syndiqués espèrent que l'employeur modifiera son attitude d'affrontement. "Si tant d'énergie et d'argent dépensés par l'employeur servaient plutôt à développer des relations de travail plus harmonieuses, la compagnie en tirerait de meilleurs intérêts," de commenter le président du syndicat, Pierre Courchesne.

Assurez-vous un revenu supplémentaire sans effort.



Pour vous assurer un revenu, il vous faut travailler dur. Mais pour vous assurer un revenu supplémentaire, laissez travailler votre argent!

Placez-le simplement dans un Compte Optimum, compte investissement de La Banque de Nouvelle-Écosse, et laissez-le fructifier.

Généralement, le taux d'intérêt sur un solde quotidien de \$5.000 ou plus est égal ou supérieur à celui applicable aux dépôts à terme de 30 jours. Plus le solde est élevé et plus le taux augmente (voir tableau des taux). Les intérêts sont calculés quotidiennement et versés mensuellement.

Le Compte Optimum vous offre toute la sécurité, l'accessibilité et la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Ainsi, vous pouvez effectuer des retraits, faire des chèques ou retirer de l'argent à un guichet automatique de banque.

De plus, vous n'avez pas de formalités de renouvellement, ce qui n'est pas le cas avec les dépôts à terme, les certificats de placement garanti ou les bons du Trésor.

Enfin, les taux d'intérêt sont révisés régulièrement pour tenir compte des conditions du marché, ce qui vous permet d'optimiser le rendement de vos économies.

Consultez le tableau des taux et assurez-vous un revenu supplémentaire!

\$5.000- \$9.999	\$10.000- \$24.999	\$25.000- \$49.999	TRANCHE DE \$50.000 ET PLUS
9.50%	9.51%	10.60%	11.44%
PAR AN	PAR AN	PAR AN	PAR AN

*Les taux peuvent être modifiés. Aucun intérêt n'est versé sur un solde à la fermeture inférieur à \$5.000.



L'épargne à haut rendement.

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

59384

Sirop d'huile à moteur

«Un incident malheureux pour l'industrie» — Gaston Rioux

PLESSISVILLE (MC) — L'affaire de la vente au détail de boîtes de sirop d'huile à moteur comme étant du sirop d'érable de qualité, à Sherbrooke, est "un incident triste et malheureux pour l'industrie acéricole", a commenté hier M. Gaston Rioux, directeur général de la coopérative Les Producteurs de sucre d'érable du Québec, à Plessisville.

M. Rioux, qui a suivi l'affaire, est cependant soulagé de constater que cette fraude à vraisemblablement été faite à une petite échelle par des jeunes. Une pareille affaire qui serait survenue à une grande échelle aurait pu avoir des conséquences épouvantables pour l'industrie, a-t-il reconnu.

S'il ne croit pas que cet incident puisse avoir des conséquences sur les ventes, M. Rioux reconnaît cependant que "cette situation n'est pas bonne pour l'industrie, qui mène des campagnes de pro-

motion des produits de l'érable." Cependant, il a insisté sur le fait que les grands conditionneurs de sirop d'érable au Québec sont surveillés de près, ce qui garantit au consommateur un produit de qualité. "Les chaînes et les supermarchés auraient avantage à s'approvisionner auprès d'entreprises responsables et à s'assurer de la qualité du produit", a-t-il poursuivi.

M. Rioux a averti les consommateurs qu'ils risquent de se faire attraper en courant les belles aubaines.

ERRATUM

Dans notre circulaire du "Grand livre canadien des bons achats" du 19 au 22 avril 1989, prière de prendre note des changements suivants:

Page 5: le modèle du "Weed Eater" à 19.97 aurait dû être 1200 et non 1210.
 Page 18: le lot de débarbouillettes est de 1.77 l'unité et non la douzaine.

Nous nous excusons de ces contretemps.

Zellers

50806

Rafraîchissez
votre
garde-robe
printanière

Achetez-en

3

Obtenez-en

4

avec tout achat de 3 paires de bas ou 3 sous-vêtements, aux prix réguliers, obtenez un 4^{ème} article identique gratuitement

jusqu'au 22 avril

clément

Polo Ralph Lauren

boutique

564-7881

3025 King Ouest, Sherb.

564-7881

No carte verte 12327 051217

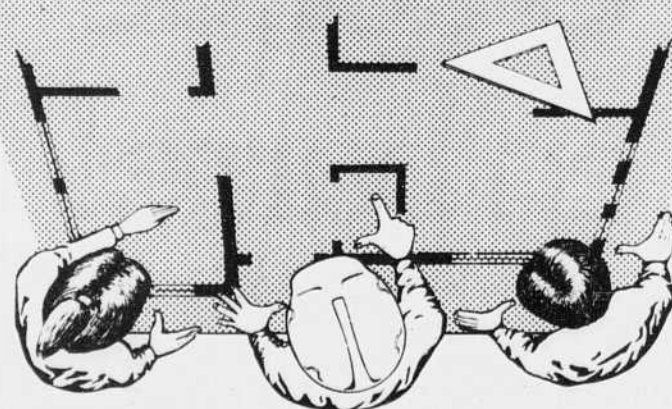
expo HABITAT DE L'ESTRIE du 20 au 23 avril 1989

Venez visiter le plus grand centre d'information en Estrie sur l'habitation avec ses 175 exposants Expo Habitat vous propose la maison d'aujourd'hui R-2000

plus le quartier rénovation (présenté par Estrimat)

plus le quartier design (présenté par Mobivendi)

PAVILLON UNIVESTRIE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



"LA RÉNOVATION: UN PLUS!"

plus les ateliers de démonstration
 plus un grand nombre de constructeurs d'habitation et experts en rénovation réunis sous un même toit
 plus 12 000 \$ en prix à gagner

Une réalisation de:



LUC GRIMARD
ENTREPRENEUR

VALEUR DE 160 000 \$
 À VENDRE AU PLUS OFFRANT
 MISE À PRIX 79 000 \$
 TERRAIN INCLUS

GRAVEL, SAVARY, PAUL & ASS.
ÉVALUATEURS AGRÉÉS

Horaire

- Jeudi 17h00 à 22h00
- Vendredi et samedi 11h00 à 22h00
- Dimanche 11h00 à 21h00

Admission: 5,00 \$
 Enfants 12 ans et moins accompagnés d'un adulte: gratuit
 Stationnement gratuit
 Garderie gratuite
 Service de minibus

organisé par:



50411

RÉGIONAL

Maison de la culture
à Victoriaville

La grande salle de spectacles compromise

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — La construction d'une grande salle de 750 places pour des spectacles professionnels à l'intérieur de la future Maison de la culture de Victoriaville, qui est apparue en cours d'étude du projet, est fortement remise en question devant les coûts établis.

Les élus municipaux de Victoriaville sont apparus divisés sur la pertinence de maintenir la construction d'une grande salle pour des spectacles professionnels, aux coûts de construction de 5 millions \$ et de gestion de 800 000 \$ l'an, à la dernière séance publique du conseil municipal lundi soir. L'abolition des séances à huis clos a permis de suivre le débat.

Un rapport détaillé du comité municipal d'étude du projet, endossé notamment par les conseillers Armand Mercier et Jacques Archambault, a été déposé aux élus et recommandait la construction pour plus de 8 millions \$ d'une Maison de la culture, comprenant principalement une bibliothèque adéquate, une salle d'exposition et une salle de spectacles professionnels que le directeur des loisirs, Jacques Dumoulin, a qualifié de «petit bijou». Une décision politique rapide était réclamée, pour procéder ensuite à la confection des plans et devis, à l'estimation des coûts et au dépôt du projet définitif à la Conférence socio-économique de mai prochain à Victoriaville.

Opposition

L'opposition a pris forme cependant lorsque le conseiller Gaston Dunn a soulevé que le financement du gouvernement provincial pourrait être réduit entre 40 et 60 pour cent du projet, selon les propos d'une sous-ministre aux Affaires culturelles.

La Ville avait toujours compté sur une aide de 75 pour cent et avait initialement accepté de s'engager dans un projet de 4 millions \$ sans une grande salle conforme pour les spectacles professionnels, a rappelé le maire Denis St-Pierre.

Revenus versus dépenses

Les conseillers Gaston Dunn, Roch Gardner et Jacques Larivière sont intervenus à quelques reprises en mettant en doute la capacité de la Ville de réaliser un pareil investissement et en insistant sur la nécessité pour la Ville de financer annuellement les opérations.

Le budget annuel d'opération et de paiement de la dette serait de 1,2 million \$, alors que les revenus seraient de seulement 280 000 \$, incluant une subvention d'opération du ministère. La grande salle nécessitant à elle seule un budget annuel d'opération de 850 000 \$, sans compter le service de la dette, plusieurs élus ont manifesté l'intention de l'écarter du projet ou, encore, de remettre cette infrastructure à plus tard, dans une deuxième phase, d'autant plus que le directeur Dumoulin identifie la bibliothèque et la salle d'exposition comme les deux premières priorités.

Mercier déçu

Pour démontrer l'ampleur du projet sur le budget municipal, le maire a noté que la Ville débourse 250 000 \$ l'an pour le Collège des Bois-Francs. Cependant, il a suggéré aux élus de remettre toute décision à lundi soir prochain, pour réfléchir aux implications du dossier.

Le conseiller Mercier s'est dit déçu de constater la tendance des élus à abandonner la grande salle, qui est réclamée par les groupes culturels de la région.

La maison de la culture doit être construite au centre-ville, sur des terrains municipaux le long de la rue DeBigarré, dit le rapport, qui écarte la transformation du Cinéma Laurier. Si la grande salle n'est pas construite, une entente quelconque pourrait être prise avec le Cinéma Laurier. Le conseiller Gilles Desrosiers, lui, est tenu au silence par ses intérêts dans ce commerce.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zmith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

CONVECTAIR

LE SYSTÈME
DE CHAUFFAGE
ÉLECTRIQUE
QUI AJOUTE DE LA CHALEUR
AU DÉCOR

Conçu pour diffuser une chaleur douce et uniforme, Convectair assure un plus grand confort tout en étant 30% plus efficace qu'une plinthe conventionnelle.

Pratique, Convectair s'installe n'importe où dans une pièce sans affecter son efficacité. Finis les rideaux encrassés, les seuils de porte patio encombrés et les murs perdus à cause des plinthes. Convectair est muni d'un thermostat électronique intégré qui maintient une chaleur constante dans toute la pièce. Renseignez-vous auprès de votre maître électricien.

VENEZ NOUS RENCONTRER
AU KIOSQUE 175
CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE
DU 20 au 23 AVRIL 1989

expo
HABITAT
de l'Estrée

MONTRÉAL : (514) 332-5701 Aussi à QUÉBEC et TORONTO.

rabais jusqu'à 50%

22-171

rabais 25%

Un petit multimètre de poche, mais aux fonctions multiples, tout comme un gros. Continuité à "bip" sonore et voyant de pile faible. Pour 400 V CA/CC.

29.95 ~~39.95~~

17-3001

rabais \$469

CT-100: cellulaire avec mémoire de 98 numéros et antenne.

899.00 ~~1368.95~~

21-1566

rabais \$100

Installez un poste SRG dans votre véhicule et vous ne serez plus jamais seul. 40 canaux en AM et 80 en BLU. Supprimeur de bruit.

199.95 ~~299.95~~

40-2034

1/2 prix

Enceintes Minimus-7 idéales pour endroits les plus petits. H-P. de graves 4 po et H-P. d'aiguës 1 po. Ton argenté. Liquidation.

49.95 ~~69.95~~

44-8301

rabais 33%

MEMOREX 90

9.95 ~~14.95~~

40-8167

rabais \$10 la paire

Mini-enceintes prenant peu de place. S'utilise avec lecteur de DC et radios.

29.95 ~~39.95~~

42-8015

rabais \$300

Une guitare électronique inouïe! Manche à 20 barrettes, 12 rythmes autom. et H-P intégré. Liquidation.

299.00 ~~599.95~~

273-1652

rabais 37%

Adaptateur 12 V CC pour utiliser les portatifs avec courant CA. Avec 2 fiches Adaptaplug.

9.95 ~~15.95~~

Le solde expire le 29 avril 1989

DIVISION INTERTAN CANADA LTEE

Radio Shack

Excepté les articles en liquidation, un bon de réduction différée sera émis pour un article épuisé. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Piles/cassettes/adaptateurs non fournis.

Voir les pages blanches pour le magasin Radio Shack ou détaillant participant le plus proche

Conférence de presse prévue à cette date L'avenir du Parc des Voltigeurs connu le 28 avril ?

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE — L'avenir du Parc des Voltigeurs et du Manoir Trent devrait être connu le 28 avril prochain.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Jean-Guy St-Roch, lors de l'assemblée d'in-



Jean-Guy St-Roch

vestiture libérale tenue dimanche à l'hôtelier Le Dauphin.

Le député St-Roch a en effet annoncé qu'une conférence de presse est prévue pour cette date et que celle-ci permettra d'apprendre d'intéressantes nouvelles relativement à ces deux dossiers. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte, serait d'ailleurs l'un des principaux invités.

Terrain de golf

Sans vouloir en dire trop, le député St-Roch a tout de même indiqué que le parc des Voltigeurs est ouvert à de nombreuses possibilités dans le domaine de l'activité récréo-touristique.

Parmi celles-ci, il n'est pas impossible qu'une partie de ce vaste espace vert en bordure de la riviè-

re St-François soit transformé en terrain de golf.

«C'est une possibilité car je crois que Drummondville pourrait devenir la plaque tournante du golf au Québec avec l'addition d'un ou deux autres parcours. De plus, de par notre situation géographique et avec l'implantation de deux centres de congrès, il serait plus facile d'obtenir la tenue de tournois d'importance.

«Mais ce n'est là qu'un volet. Le Parc des Voltigeurs offre aussi de nombreux autres attraits qui ne demandent qu'à être exploités. Vous en saurez plus prochainement», s'est-il contenté de dire.

Résolution de la SSJB du Centre du Québec

Québec devrait de toute urgence créer un ministère de la population

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — Le gouvernement du Québec devrait de toute urgence créer un ministère de la population qui aurait pour mission de chapeauter et de planifier les efforts de différents organismes gouvernementaux, notamment responsables de la famille, de l'immigration et du statut de la femme.

Telle est la principale résolution issue du 42e congrès général annuel de la Société St-Jean-Baptiste du Centre du Québec qui a rassemblé 130 délégués et quelque 50 observateurs des 32 sections paroissiales à Victoriaville. Après avoir expédié les questions administratives et budgétaires de leur société qui regroupe

quelque 30,000 membres et commande un budget d'opérations de plus de deux millions \$, les congressistes en sont venus à cette résolution d'ordre général à la suite de quatre ateliers qui les invitaient à porter un jugement sur l'impact des phénomènes de la natalité, de l'immigration, de la violence et de la transformation

des valeurs qui, estiment-ils, affectent présentement la société québécoise, faisant craindre pour sa survie ou du moins son identité culturelle.

Par ailleurs, considérant que le Québec accuse un retard important dans le domaine des bibliothèques publiques, particulièrement en milieu rural, les congressistes ont également adopté une résolution favorisant l'établissement de bibliothèques locales et régionales à travers tout le Québec, estimant que celles-ci, par leurs services de documentation, de livres, d'audio-visuel et

de cinémathèques, pourraient jouer un nouveau rôle dans le développement de la culture et du loisir culturel en région.

En dernier lieu, les congressistes ont accueilli favorablement une proposition à l'effet que la SSJB s'oppose à l'ouverture générale des commerces le dimanche.

Finalement, soulignons que le conseil d'administration de la SSJB du Centre du Québec, dont le siège social est établi à Drummondville, faisait connaître sa décision de reconduire à la présidence, le président sortant, M. Benoît Leblanc de Victoriaville.

44 EST, RUE KING
SHERBROOKE
(819) 821-3971

BOUTIQUE

PROJECTION
Féminine



POUR ELLE,

• marques réputées telles que:

MEXX
BUGATCHI

et autres.

POUR LUI,

• vêtements sur mesure

• prêt-à-porter



M O D E **FRANÇOIS** CONFECTION

30 EST, RUE KING, SHERBROOKE (QUÉBEC) (819) 569-3787

PLAN MISE DE COTÉ
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
POUR LES 2 BOUTIQUES.

49347

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420

SUPER SPÉCIAUX FONDUE CHINOISE

(Lun.-vend. inclus)

7.95\$ / pers.

incluant potage du jour et
salade du chef.

FESTIVAL de FRUITS de MER

Tous les jours

¼ POULET

CUISSE: 2.99\$

POITRINE: 3.99\$

7 jours / sem.

Livraison
35 min.

RÔTISSERIE

Chez Mario
B.B.Q.

351, King est,
Sherbr.

821-4111

49267

Voici le Grand Solde Passe-Partout de Subaru!



4 roues motrices au prix de 2!*

Offrez-vous maintenant la motricité et la sécurité d'une "tout-temps" Subaru 4 roues motrices au même prix** qu'une traction avant.* Vous pourriez économiser 1830 \$ à l'achat d'une Subaru 4 roues motrices 1989 et en faire profiter toute la famille!

* Sauf la Justy. ** Offre fondée sur la différence entre les prix de détail suggérés par le constructeur pour les modèles 1989 à traction avant et à 4 roues motrices. Cette offre ne s'applique ni aux commandes à l'usine ni aux achats de parcs automobiles. Les taxes exigibles, l'immatriculation, le transport et la préparation par le concessionnaire sont aux frais de l'acheteur.

SUBARU

Le grand solde passe-partout de Subaru prend fin le 31 mai 1989.